

Si croquants! ... si savoureux!

Shreddies
WHOLE WHEAT BISCUIT
FLAVORED

Sapristi!... ce que les enfants mangent quand vous leur servez des Shreddies* — ces petites bouchées croquantes. C'en est pas étonnant!

Chaque petite bouchée est aromatisée au malt doux et savoureux, puis grillée au four jusqu'à ce qu'elle soit croquante et dorée à la perfection. De plus, les Shreddies sont un aliment énergétique — contenant les éléments essentiels du blé complet, y compris le son, les sels minéraux, les protéines et le précieux germe de blé.

RÉGAL ENTRE LES REPAS! Donnez des Shreddies à croquer entre les repas aux enfants. Ils aiment le goût malté... et obtiennent ainsi les éléments nutritifs du blé complet.

**Shreddies est une marque déposée qui est la propriété, au Canada, de la*
THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LIMITED

Lévis ET LA RIVE SUD

Nombre de naissances, mariages et décès.

Le service démographique du ministère provincial de la Santé et du Bien-être social vient de publier son rapport de janvier, dans lequel se trouve le mouvement de la population des différentes municipalités de la province. Nous relevons les statistiques qui concernent le nombre de mariages, naissances et décès survenus dans Lévis, Lauzon et le comté de Lévis.

A Lévis, population de 12 884 âmes, on a enregistré 3 mariages, 41 naissances, dont 30 de résidents, 11 de résidents des alentours et 22 nés dans les hôpitaux. 12 décès ont été enregistrés, dont 1 résident décédé ailleurs et 9 résidents dans les hôpitaux.

A Lauzon, population de 3 462 âmes, aucun mariage enregistré, 21 naissances enregistrées, dont 23 de résidents, 9 de résidents nés ailleurs et 1 naissance à l'hôpital.

Dans le comté de Lévis, population de 49 959 âmes, on a enregistré 7 mariages, 99 naissances et 31 décès, dont 2 enfants âgés de moins d'un an.

SANDWICHES
BIFTECKS
CÔTELETTES
VIANDES FROIDES
"HOT DOGS"
SAUCES À SALADES

Ils ont une saveur rare, qui défie la comparaison; lorsque servis avec de la Moutarde French, ils sont tout simplement délicieux.

MOUTARDE French

Résultat de la vente de charité et du tag-day en faveur de la Crèche — \$5,091

La vente de charité et la vente d'insignes en faveur de l'œuvre de la Crèche St-Vincent de Paul ont remporté un succès inespéré. L'insuccès de la température avait empêché la vente en plein air; mais, que tous les préparatifs étaient complets, et on craignait l'effet de ce contre-temps. Heureusement, le Supérieur des Pères de St-Vincent de Paul eut la grande amabilité de mettre la salle du Patronage, côté d'Abraham, à la disposition des Dames Organisatrices, et la vente eut lieu les 1er et 2 juin.

Pour le résultat magnifique \$5,091, 12 dont les détails apparaissent plus bas, les Dames Organisatrices remercient très vivement tous ceux qui y ont contribué, et particulièrement les donateurs et donatrices et le public québécois qui, comme toujours, a répondu si généreusement à l'appel de la charité.

Voici le détail de cette vente:

Articles: \$551.00; Madame Edgar Goulet, présidente; mesdames P.-P. Boulanger, Lapointe, H. Portier et M. C. Dufresne.

Lingerie pour dames et enfants: \$443.00;

mesdames Emile Côté, présidente; mesdames Geo. Cloutier, L. Maranda, C.-E. Tardif, J.-B. Marchand et C. Dufault; mesdemoiselles Côté et Cloutier.

Paradis des enfants: \$456.35; mesdames M. Turcotte, P. Gobeil, L. et A. Racette, Mesdemoiselles Y. L. et F. Turcotte et R. Drouin.

Lingerie pour enfants: \$179.50; madame C.-J. Manan, présidente; mesdames J.-B. Matte, Geo. Belletier, D. Potvin, Alb. Simard, Alex. Martin, C.-P. Poiré, J.-B. Drouin.

Poupées et fantaisies: \$289.47; Mlle M.-A. de Bales Latour, présidente; Mlle M. Caron, mesdames L. Tremblay et A. Noël; Mlle A. Gagneau; J. Pelletier et P. Rinflet.

Sandwiches: \$184.65; Madame Lucien Drouin, présidente; mesdames A. L. et Paradis; N. Briand; E. Moisan; P. Drouin; Ch. Delage; Mesdemoiselles M. P. D. et M. Drouin.

Spécialités: \$172.15; Madame P.-O. Aubin, présidente; mesdames A. Côté, J. Hardy, E.-A. Shee, L. Donati et Mlle J. Côté.

Crème glacée, liqueurs: \$175.20; Madame J.-A. Belleville, présidente; mesdames R. Côté, A. Donati, E.-J. Chénier, Fleurs: \$112.19; Madame J.-T. Condon, présidente; Mesdames A. Dailleur et J. Tremblay.

Livres: \$90.00; Mlle Léone Caumont, présidente et Madame A. Boudreau.

Vente d'insignes: \$156.58 — soit:

Le Parlement: Madame C.-P. Poiré, 210.00

Saint-Roch: Mlle J. Dailleur, 170.02

Notre-Dame: Mlle J. Dailleur, 129.02

Saint-Malo: Madame Joseph Thivierge, 105.70

Notre-Dame-du-Chemin: Madame Emile Masson, 92.38

Saint-Jean-Baptiste: Mlle Denise Dauphin, 85.67

Jacques-Cartier: Madame Alfred Deslauriers, 79.63

Saint-Martin: Madame J. F. Blouin, 76.62

Limoulin: Madame Georges Langlais, 70.56

Saint-Sacrement: Madame J.-A. Dailleur, 65.46

Notre-Dame de la Paix: Madame Geo. L. Côté, 63.49

Saint-François d'Assise: Madame Dailleur, 53.40

St-Fidèle: Madame Armand Bernier, 44.73

St-Sauveur: Mlle J. Frenière, 41.68

St-Pascal Baylon: Madame C. Monro, 41.58

Sillery: Madame John J. Munro, 37.61

Saint-Joseph: La Gève Mère Supérieure et les Sœurs, 28.78

Stadacona: Madame Fra Mévilier, 28.78

St-Vincent-de-Paul: Mlle F. Robitaille, 28.10

St-Jean: Madame V. Perron, 22.20

Notre-Dame: Le Palais: Madame Jos.-L. Mathieu, 20.69

Notre-Dame de Grâce: Madame J. Raulin, 18.20

Saint-Esprit: Madame J.-A. Belleville, 15.11

Notre-Dame-des-Victoires: Madame J.-N. Thivierge, 11.83

Saint-Dominique: Madame J.-A. Méthayer, 9.23

Les loteries ont été gagnées par: Table des Gâteaux: Couvre-lit: M. Gérard Lézard, rue Lavigne.

Paradis des enfants: Poupée: Madame E. Turcotte, avenue Ste-Genevieve.

Lingerie pour enfants: Couverture de voiture de bébé: Madame D. Potvin.

Spécialités: Robe de nuit: Mlle C. Antin, 115, Claire Fontaine, Châte de l'Ant.

Mme J. Racine, 129, Grande-Allee.

Crème glacée, liqueurs: Boîte de biscuits: Madame A. Paris, 53, la Canardière, Lampe: Madame D. Chénier, 66, Napiéon.

Livres: 2 paniers de provisions: 1— M. Fr. Marier, 89 1-2, de Rue, 2— La Crèche St-Vincent-de-Paul.

La femme à la page recourt au Lux-lava des sous-vêtements quotidiennement

En temps et lieu, même les femmes les plus occupées ont le temps de se laver le visage. Elles recourent au Lux-lava des sous-vêtements quotidiennement.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Si ce jour vous permet de vous récréer et de vous distraire au lieu de travailler, profitez-en mais soyez énergique pour reprendre le travail avec entrain une journée passée dans le plaisir.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) — Il n'y a pas pour vous de temps à perdre et malgré certaines heures de plaisir, il vous faudra venir vite au sérieux. D'ailleurs votre nature demande que vous soyez toujours occupé. Une gentille lettre vous est annoncée.

22 janvier au 20 février (Verseau) — Si vous êtes consciencieux, vous n'hésitez pas à faire ce qu'il faut.

21 février au 20 mars (Poisson) — Vous devrez accomplir de grandes tâches. Il sera un peu tard dans la journée pour garder du surmenage et de la fatigue. Belle personnalité.

Pour moi 'Black Cat' chaque fois!

AVEC ou SANS BOUT DE LIÈGE (LIÈGE PUR NATUREL IMPERMEABLE-HYGIÉNIQUE)

La cigarette qui est TOUJOURS FRAÎCHE!

Aussi, fabos Black Cat haché fin pour les rouler vous-même

CARRERAS LTD., LONDRES, ANGLETERRE. (Fondée 1788)

Ces sous-vêtements sont ravissants — sont-ils frais? Rappelez-vous que la transition s'attache aux plus jolis sous-vêtements

Aussi, protégez votre charme — Lux-lava votre lingerie après chaque usage. Lux-lava les sous-vêtements frais et pimpants — neufs plus longtemps!

Inscrivez-vous à l'Ecole de Charme de Lux-lava. Ce soir lavez vos sous-vêtements au Lux-lava et sûr... et faites-le régulièrement. Procédez vous Lux aujourd'hui — la grosse boîte contient une véritable aubaine.

CE SOIR — lavez vos sous-vêtements au LUX-LAVA

Curiosité fatale

par ANNE ROWE

Traduction de L'Evenement-Journal

No 9

C'était insupportable. La solution de tous mes ennuis était là. De main, la lumière serait peut-être partie, et Bruce en voyage. Ma chance était ce soir. Et je ne pouvais pas la perdre.

Mais pourquoi ne pouvais-je la prendre? Qui prétendait qu'il fallait que j'amène tante Millie avec moi? Ou Allan, ou n'importe qui?

CHAPITRE XI

Presque sans le vouloir, j'endossai mon manteau, tirai le collet au-dessus de ma tête et glissai la lumière que j'avais prise sur le pupitre de papa, dans ma poche. Puis, après réflexion, je mis une paire de gants épais. La fenêtre était lourde, et peut-être aurais-je de la difficulté à l'ouvrir. Et je ne voulais pas me blesser les mains.

Je descendis l'escalier avec précaution. Je passai devant la porte de la cuisine qui était fermée et je sortis par la porte arrière. Des bruits de pas se firent entendre. Je me mis à courir sur le gazon. C'était alors que sans aucune raison apparente je fus saisie de frayeur. Ce fut comme un coup de vent. J'étais si effrayée que mes genoux tremblaient, et que mes pieds refusaient d'avancer. Ma lan-

te de poche s'éteignit presque automatiquement.

J'ignore combien de temps je restai là sans bouger, mais cette minute me sembla une éternité. Je vis soudainement une lumière au-delors, et je m'exclamai contre le mur dans une tentative pour ne pas être aperçue. Je n'osais même pas respirer. Au lieu de cela, je me parlais à moi-même.

"Tu es une poltronne et une sottise, Kay Wentworth", me dis-je. "Tu es venue ici pour voir Bruce pour en finir avec lui. Regarde-toi maintenant! Mais c'est lui, C'est lui qui marche autour de la maison avec une lampe de poche parce que l'électricité a manqué. Ce ne peut être personne autre, peut-être Robert? Si tu contrôlais les nerfs tu dirais: Allo, Bruce. C'est Kay. Nous sommes mariés, te souviens-tu?"

Mais mes sens refusaient d'obéir. Ma voix se figea dans ma gorge, et je restai là, tremblante, le long du mur.

Le planeur de lumière disparut, et les pas se rapprochèrent. J'entendis une porte s'ouvrir. Elle ne se referma pas. Il s'en suivit un silence profond.

Un cri perçant déchira ce silence. Ce cri était si terrifiant qu'il me transperça. Puis j'entendis des bruits. Des pas. Ce n'était plus des pas de fugitifs, mais des pas pressés, et lourds, hâtifs, dans l'escalier. Je regardais fixement, devant moi.

Puis ce bruit s'évanouit, et une

porte se ferma, au loin. Je ne sais pourquoi, je ne suivis pas l'exemple de l'inconnu et ne me précipitai pas vers cette porte. Au lieu de descendre, je montai lentement, en illuminant me pas. Toutes les portes du deuxième étage étaient fermées excepté celle de la bibliothèque. Je pensai que ce qui avait causé le cri de panique devait être encore là. J'arrêtai un instant dans l'embrasure de la porte. Un désordre affreux régnait dans la salle. Les tables étaient renversées, les vitrines étaient cassées, et leur contenu était tout éparpillé sur le plancher.

La lampe de poche fit le tour de la pièce. Le plancher était couvert de toute sorte d'objets, des papiers, des porcelaines fracassées, et...

Une main d'homme. Une main d'homme cramponnée à rien, une main d'homme chauve, baignant dans son sang.

Le professeur Stoddard mort, assassiné.

Je ne sais pas si je lançai un cri. Peut-être que ce n'est que l'écho de l'autre cri qui bourdonnait dans mon esprit, mais je sais que je dégringolai l'escalier.

Je courus à travers les salles obscures, le gazon humide et glissant. Je grimpai les degrés de l'escalier de notre galerie... tout le sonnaient si fort à mon oreille, que je laissai tante Millie et elle tomba dans la cuisine.

Mettez et Mae mettaient quelque chose dans un panier derrière la

Il haussa les épaules.

"Une belle affaire. Tu vas te mettre dans tout ce trouble, pour une poudrette. Eh bien! Je fais aussi bien d'avertir la police, et débarrasser la ligne avant que ce téléphone de Washington n'arrive."

Une minute après, il téléphonait. "C'est Philip Wentworth qui parle. Je veux vous faire part d'un meurtre. Envoyez quelqu'un à l'étage du rez-de-chaussée dans la vieille maison de Burton... Non. Le meurtre n'a pas eu lieu ici. Je vais le dire à vos hommes quand ils seront ici."

La police, je crus que l'on me frappait sur la tête. Ils me posaient des questions, et mon pauvre secret que j'avais gardé cinq ans se mit à sauter. Il doit y avoir un moyen, et je suis le trouver.

Je me levai, et je vais aller à la chambre, pour me rafraîchir... Je regardais tante Millie d'une façon implorante.

Elle comprit et me suivit... elle ne souffla mot, mais elle passa son bras autour de moi pour me soutenir, et me protéger.

Mon pied n'avait pas encore franchi le premier degré que j'eus l'étrange pressentiment d'un désastre. Ce n'était probablement, que des chuchotements que j'entends derrière la porte de la cuisine. Mais le sonnaient si fort à mon oreille, que je laissai tante Millie et elle entra dans la cuisine.

Mettez et Mae mettaient quelque chose dans un panier derrière la

Le Quartier latin

Seul licencié et trois baccalauréats en droit

Douze étudiants de la Faculté de Droit de l'Université Laval ont réussi les examens de graduation. Neuf candidats obtiennent la licence en Droit et trois autres le baccalauréat. Chez les licenciés, cinq ont mérité la mention "avec distinction". Voici la liste :

Licenciés en Droit : (avec distinction) : MM. J.-P. Villeneuve, Paul Charest, Paul-Emile Marchand, Paul Lemieux et Laurent Tremblay. Avec succès : MM. Gérard Lavenderie, Gonzague Bélanger, Charles-Henri Beaupré et Marcel Turgeon.

Bacheliers en Droit : — MM. Louis-T. Tremblay, Claude Gagnon, Magdeleine-J. Thérien.

Prix spéciaux

M. J.-Paul Villeneuve remporte la médaille d'or de Son Excellence le Gouverneur Général du Canada pour s'être classé le premier à l'examen écrit de troisième année.

MM. J.-Paul Villeneuve et Paul Charest remportent les honneurs des premier et second prix Jules-Arthur Gagné offerts aux élèves qui ont conservé le plus de points dans les examens du cours "Unité de Droit". M. Paul Charest remporte aussi le 1er prix de la Chambre des Notaires de la province et M. J.-Paul Villeneuve le second. Ces prix

sont offerts aux élèves de troisième année qui conservent le plus grand nombre de points et en pratique du notariat et sur la partie de la procédure mentionnée dans le programme approuvé par la Chambre des Notaires.

M. Paul-Emile Marchand mérite le prix offert par M. Gérard Lacroix, professeur de droit criminel, à l'élève de troisième année qui a le mieux réussi à l'examen écrit final sur le Droit et la Procédure criminelle.

M. Paul Lemieux obtient un prix offert par Mme Elzéar Baillargeon, en mémoire de son mari, M. Elzéar Baillargeon, ancien professeur de procédure pratique, à l'élève finaliste qui se classe le premier à l'examen de procédure pratique.

MM. Louis Dostaler et Gérard Lavenderie méritent respectivement le premier et second prix offerts par M. Paul-Henri Bouffard, professeur titulaire de Droit commercial, aux élèves finissants qui réussissent le mieux l'examen écrit de Droit commercial.

Bourse de \$900 à Mlle E. Lapointe

Mlle Emilienne Lapointe, finissante à l'École supérieure de Sciences domestiques de St-Pascal de Kamouraska, vient de remporter une bourse d'étude de \$900 offerte par la compagnie Simpson, de Toronto. Cette bourse a été obtenue par l'entremise de Mlle Eveline Leblanc, chef du service d'Enseignement ménager au département de l'Instruction publique, et M. Chénier, officier de liaison de la maison Simpson. Mlle Lapointe, fille de M. le Dr Adèle Lapointe et de Mme Lapointe, poursuivra des études de nutrition à l'Université de Toronto en septembre prochain.

Nouveau supérieur au collège de Lévis

M. Elias Roy, P.D., a été élu supérieur du collège de Lévis en remplacement de M. le chanoine Roberge, dont le terme d'office se terminait cette année. M. le chanoine Roberge devient premier assistant.

COLLEGE DES MEDECINS VETERAIRES EXAMENS DU BREVET

Les examens d'admission à l'étude de la Médecine Vétérinaire se tiendront les 3 et 4 juillet prochains, à l'École des Hautes Études Commerciales, 535, Ave. Viger, Montréal.

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à :
Dr GÉRARD LEMIRE, M.V.
4277 Marquette, Montréal

et M. l'abbé Jean-Charles Gosselin deuxième assistant.

Prêtres agrégés au Séminaire

Le lieutenant-colonel (abbé) Maurice Roy et M. l'abbé Maurice Dionne viennent d'être nommés prêtres agrégés au Séminaire de Québec.

Assaut et vol

Une jeune fille qui revenait de son travail à l'arsenal, vers une heure, dans la nuit de dimanche à lundi, a été assaillie par un individu qui la frappa pour ensuite lui voler sa sacoche. La victime fut assez sérieusement blessée et dut être traitée par un médecin. La police municipale fait enquête.

Mort accidentelle

Un accident d'automobile a causé la mort de Marcel Lamontagne, 20 ans, de St-Pierre-Baptiste, samedi après-midi, à St-Ferdinand d'Halifax. La voiture qu'il occupait a capoté dans une courbe au moment où le conducteur voulait éviter une autre voiture stationnée à cet endroit. Le coroner a tenu son enquête et rendu un verdict de mort accidentelle.

Devant le recorder

Plusieurs individus ont comparu devant le recorder Emile Morin, hier matin. Tout d'abord, un jeune homme accusé d'avoir gêné la circulation à été libéré, mais il en a été fait pour faire une belle crise, accusant policiers et tout le monde. Deux militaires trouvés coupables d'ivresse ont été libérés, une femme qui s'est avouée coupable d'ivresse a également été libérée, après avoir donné des preuves de sa bonté. Un jeune homme, marié depuis deux ans, a été accusé d'avoir battu sa femme, mais celle-ci a demandé la clémence de la cour.

Treize rapatriés

(Suite de la 3e page)
France, il dut être hospitalisé durant un mois après avoir été blessé à la tête au cours d'un accident, non loin de Boulogne. Avec quelques compagnons, il s'en revenait en "jeep" vers cette ville quand leur véhicule alla donner contre un "road block" qu'ils n'avaient pu percevoir à temps à cause de l'obscurité.

Le capitaine Leclerc a été accueilli à la gare par son père, M. Cyrille Leclerc, son frère, M. l'abbé Jean-Marie Leclerc, du Séminaire de Québec, son oncle, le P. P. Isidore Leclerc, o.m.i., de la paroisse St-Sauveur, et quelques autres membres de sa famille.

Blessé deux fois

Membre du Régiment de la Chaudière, le soldat Jean-Louis Blouin, de Québec, a vu l'action en France, en Belgique, en Hollande et en Allemagne et a été blessé deux fois durant ces différentes campagnes. Sa première blessure remonte au 2 octobre 1944, alors qu'il combattait avec son unité sur le canal Leopold, en Belgique. Il fut atteint par des éclats d'obus à la tête, à la jambe et au dos. Après une convalescence d'un mois et demi, il retourna au combat le 18 novembre. Il fut de nouveau blessé à Bremea, en Allemagne, alors qu'il se fit casser le bras droit par un éclat d'obus et fut atteint à la tête par un autre éclat. Il revint au pays après un séjour de 4 ans et 5 mois outre-mer et il a été accueilli à la gare de Lévis par son épouse et ses quatre enfants.

Autres arrivants

Le groupe descendu à Lévis comprenait encore : le lieutenant B. S. Cornell, de Lindsay, Ont. ; le soldat L.-J.-A. Beaudet, fils de M. Cyrille Beaudet, de Lotbinière, Qué. ; le sergent Jean-Paul Bertrand, fils de Mme Rosa Bertrand, 172, rue Racine, Loretteville ; le soldat Alfred Couillard, fils de Mme Elmière Couillard, de Rouyn, Qué. ; le soldat Edmond Lagacé, dont l'épouse demeure à Grand Pabos ouest, comté de Gaspé, et le soldat Lucien Paradis, fils de Mme Graciella Morrisette, de Duparquet, Abitibi.

Pour la première fois, hier, le service d'Intendance de l'Armée à Québec a mis à la disposition des vétérans de retour un spacieux autobus qui les transporta en notre ville. Jusqu'ici les arrivants étaient transportés en camionnettes dans lesquelles ils se trouvaient parfois fort à l'étroit. Cette initiative des autorités militaires locales sera sans aucun doute fort appréciée de nos combattants, à leur arrivée.

Parmi les officiers qui s'étaient rendus à la gare, on remarquait le lt-col Gabriel-L. Taschereau, commandant intérimaire du dépôt régional de Lauzon, le major S. Mithot, le major L. Bois, le major G.

Prix aux élèves de l'école de Duchesnay

L'École des Gardes forestiers de Duchesnay, (Portneuf) a décerné récemment plusieurs récompenses à ses élèves qui se sont le plus distingués aux examens finals. Tous les prix ont été gracieusement offerts par le ministère des terres et forêts et les principaux organismes forestiers de la province de Québec. M. Eric Hudon, lt., directeur de l'École des gardes a présidé à la distribution des prix.

M. Alfred Caron, de Montréal a obtenu le 1er prix offert par le ministère des Terres et Forêts, sur la recommandation de l'honorable John Bourque, son ministre.

Le prix de l'Association des Ingénieurs forestiers de cette province a été décerné à M. Maurice Michaud, de Trinité des Monts.

M. Jérémie St-Laurent a gagné la récompense offerte par M. G.-C. Piché, assistant du régisseur des bois, division du bois de chauffage pour le Québec.

Le prix de la Québec Forest Industries a été décerné à M. Lionel Gauthier, de St-Tite, Lavolette.

L'Association forestière québécoise a présenté un prix à M. G. Sirot, de St-Stanislas (Roberval). M. Fernand Godbout, du lac Mégantic, a décroché la récompense offerte par l'École des Gardes forestiers.

M. Adélard Tremblay, de Métahouan, a gagné le prix décerné par l'Association professionnelle des Mesureurs de Bois de cette province.

La récompense offerte par l'Association des Sylviculteurs de la province de Québec a été gagnée par M. Marius Dugas, de Matane. M. H.-A. Bérubé, de Cabano, a obtenu la récompense offerte par M. G.-C. Piché, assistant du régisseur des bois.

Guimont, le major A. Larue, le major G. Fels, le major P.-E. Plante, le capitaine J.-H.-C. Cabana, le lt-colonel Philippe Ouellet, surintendant des services de guerre de la Légion canadienne, et quelques autres

Première messe

Le R. P. Maurice Delisle, O. M. I., ordonné prêtre à Ottawa dimanche, a célébré sa première messe à St-Sauveur, hier matin. Il était accompagné du R. P. Ubald Villeneuve, O. M. I. de l'abbé Liguori Letendre, de Sherbrooke, et du R. P. Jacques Crépault, O. M. I., de St-Victor. Le R. P. Victor LeBlond, O. M. I., a fait le sermon. La famille du nouveau prêtre assistait à cette cérémonie.

Première messe du Père David Rondeau

En la chapelle des Soeurs Franciscaines de Marie Grande-Allée, eut lieu hier matin la première messe du Père David Rondeau, O. M. I., ordonné prêtre dimanche en la chapelle de l'Université d'Ottawa par son Excellence Mgr Vachon.

Le nouveau prêtre est le fils unique de feu le commandeur A.-H. Rondeau, ex-gérant de la maison J.-B. Renaud & Cie, et de madame Rondeau, aussi décédée.

L'aumônier des Soeurs Franciscaines assistait le nouvel ordonné à l'autel. Les diacres et sous-diacres étaient MM. les abbés Anselme Rondeau, vicar de St-Elizabeth de Joliette et Jean Rondeau, de l'archevêché de Québec, cousins de l'ordonné.

Le chant fut exécuté par les Révérendes Soeurs Franciscaines. Le sermon de circonstance fut prononcé par le Révérend Père Gilbert, O. M. I. d'Ottawa.

Les taxes de 1945, à Trois-Rivières

Trois-Rivières, 19. — (DNC) Le conseil de ville de Trois-Rivières a voté le règlement no 25-V fixant à \$3.553, par cent dollars d'évaluation le montant de la taxe dans la ville des Trois-Rivières pour l'année 1945.

En vertu de ce règlement, le montant de la taxe se divise comme suit : Taxe générale, \$1.28; taxe spéciale, \$1.53; taxe d'eau, 75 cents.

Le projet de règlement de l'échevin Frédéric Poliquin tenant à réduire la taxe d'eau, règlement battu lors de la séance précédente du conseil, se voue ainsi définitivement mis à l'écart. En vertu de ce règlement, le montant de la taxe se trouve réduit à \$3.463 et se subdivise comme suit : — taxe générale, \$1.523, et taxe d'eau, \$0.60. Le total de la perception des taxes aurait cependant été exactement le même à la fin de l'année. M. Poliquin, en soumettant son règlement, l'avait souligné et il avait ajouté qu'il estimait qu'on devait faire profiter les locataires des diminutions de taxes.

Feu l'hon. Giroux

La dépouille mortelle de feu l'hon. L.-A. Giroux, dont nous annonçons la mort hier, repose en chapelle ardente à sa résidence de Knowlton. Les funérailles auront lieu demain matin, à Sweetburg. Le cortège funéraire quittera Knowlton à 9 h.



OLYMPENE
LE LINIMENT ANTISEPTIQUE
pour BRÛLURE DE SOLEIL
PIQÛRES D'INSECTES
HERBE À LA PUCE



"Je vois que vous aussi avez découvert le Tabac à Pipe Philip Morris."

"Oui, Monsieur. Il est très populaire chez tous les fumeurs de pipe."

Le Tabac à Pipe Philip Morris est épatant pour les jeunes comme pour les plus âgés.

Ce tabac procure un plaisir nouveau à fumer la pipe. Il réunit la saveur et l'arôme de quatre tabacs différents — mélangés à la perfection pour une plus grande satisfaction en fumant.

C'est la plus grande valeur du jour en tabac.

MÉLANGE PHILIP MORRIS
POUR LA PIPE
PAQUET-BLAGUE-ET BOÎTE DE 15 LIV

IL FAUT ENCORE DES PERMIS DE SORTIE DE MAIN-D'OEUVRE

Le Canada a encore besoin de main-d'oeuvre pour le travail de guerre et d'autres emplois essentiels

Toute personne âgée d'au moins seize ans qui se propose de rechercher ou de prendre de l'emploi en dehors du Canada, même temporairement, requiert encore un permis de sortie de main-d'oeuvre, à moins que cette personne ne tombe dans une des catégories exemptes.

Les permis de sortie de main-d'oeuvre sont émis par les bureaux de Placement. Adressez-vous au plus proche bureau de Placement.

Les personnes qui s'absentent du Canada pour un voyage de commerce de bonne foi, une vacance ou une visite, ne requièrent pas de permis de sortie de main-d'oeuvre.

Par exemple, les personnes qui se rendent aux États-Unis pour une courte visite, une vacance ou un voyage d'affaires ne requièrent pas de permis de sortie de main-d'oeuvre.

Entre autres, les membres d'organisations dramatiques ou athlétiques qui s'absentent temporairement pour jouer en dehors du Canada, ou les ministres de la religion, ou les voyageurs de commerce, ne requièrent pas ces permis.

Toute personne qui ne sait pas au juste s'il lui faut ou non un permis de sortie de main-d'oeuvre, devrait consulter le plus proche bureau de Placement qui émettra un certificat d'exemption, s'il y a lieu.

Les douaniers aux postes de la frontière ont l'ordre d'exiger que chaque personne quittant le Canada produise un permis de sortie de main-d'oeuvre ou prouve qu'un tel permis n'est pas nécessaire.

LE CANADA A ENCORE BESOIN DE MAIN-D'OEUVRE. LES PERMIS DE SORTIE DE MAIN-D'OEUVRE SONT DONC ENCORE NÉCESSAIRES.

HUMPHREY MITCHELL,
Ministre du Travail

A. MacNAMARA,
Directeur, Service sélectif



ARTHUR O. MIRON

Recommande les "FRANCHES" de pension personnelle

★ A 60 ans, vous pouvez recevoir soit—
\$2500 PAR MOIS LE RESTE DE VOTRE VIE

—OU—
\$4,48500 EN ARGENT, si vous le voulez

★ Si vous mourez avant d'atteindre 60 ans—
\$2,50000 EN ARGENT sera payé à votre famille; ou
\$500.00 EN ARGENT plus \$75.00 PAR MOIS pendant 2 ANS et 3 MOIS—pour aider votre famille à s'adapter à sa nouvelle situation.

★ Toutes les polices comportent maintenant le plan de "prime flexible".

★ Ces tranches s'obtiennent SANS EXAMEN MÉDICAL pour les hommes en santé de 15 à 45 ans.

ARTHUR O. MIRON, gérant de district
351, blvd Charest QUEBEC, P. Q.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE EXCELSIOR
UNE PUISSANTE COMPAGNIE CANADIENNE

LES ALLOCATIONS FAMILIALES ET L'IMPÔT SUR LE REVENU

Lorsque la Loi sur les allocations familiales a été votée, le Parlement a approuvé le principe que personne ne devrait bénéficier à la fois des allocations familiales et d'un dégrèvement complet d'impôt sur le revenu pour un même enfant.

Les allocations familiales seront payées en entier chaque mois. Mais, afin d'éviter qu'on tire à la fois avantage des allocations et des dégrèvements d'impôt, un rajustement sera effectué pour les derniers six mois de 1945: Le tableau ci-dessous illustre ce rajustement et permet aux contribuables de constater jusqu'à quel point ils tireront profit des allocations familiales.

TABEAU DES RAJUSTEMENTS POUR 1945

REVENU IMPOSABLE	POURCENTAGE des allocations familiales dont profiteront les contribuables, et plus des présents dégrèvements d'impôt sur le revenu pour 1945.
\$1200 ou moins	100%
Au-dessus de \$1200 mais n'excédant pas \$1400	90%
" 1400 " " " 1600	80%
" 1600 " " " 1800	70%
" 1800 " " " 2000	60%
" 2000 " " " 2200	50%
" 2200 " " " 2400	40%
" 2400 " " " 2600	30%
" 2600 " " " 2800	20%
" 2800 " " " 3000	10%
" 3000	0%

NOTE.—Ce tableau vise les personnes mariées et autres qui sont considérées comme telles pour les fins de l'impôt sur le revenu. Dans la capitale de chaque province, on peut se procurer, du Directeur régional des allocations familiales, des tableaux spéciaux préparés pour les membres des forces armées, ainsi que du petit nombre de célibataires qui ont trois des enfants à charge, sans avoir le statut de personnes mariées pour les fins de l'impôt sur le revenu.

AVANTAGES: La Loi sur les allocations familiales a été votée en vue d'aider à rétablir l'équilibre des chances de succès pour tous les enfants. Les allocations familiales mensuelles aideront les parents à pourvoir à leurs enfants des soins médicaux, dentaires et infirmiers, une meilleure nourriture, des vêtements plus convenables et un logis plus salubre.

Les allocations familiales sont payables en sus des indemnités de personnes à charge des combattants, et des pensions militaires.

De plus, les allocations familiales ne sont pas sujettes à l'impôt. Vous ne devez pas ajouter à votre revenu les paiements mensuels en provenance des allocations familiales, lorsque vous calculez votre impôt.

Le tableau ci-contre explique le rapport qui existe entre les allocations familiales et les dégrèvements d'impôt sur le revenu pour enfants. L'aide de ce tableau, vous verrez facilement quels sont les avantages qu'ils représentent pour vous les allocations familiales.

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT

Si vous avez l'intention de vous inscrire aux allocations familiales, et si vous ne l'avez déjà fait, ne tardez pas à le faire... dans l'intérêt de vos enfants. Les premiers chèques seront mis à la poste en juillet, mais ne seront adressés qu'à ceux qui se sont inscrits et qui ont droit aux allocations familiales.



ÉCHELLE DES PAIEMENTS MENSUELS POUR LES QUATRE PREMIERS ENFANTS

Au-dessous de 6 ans.....	\$5.00
De 6 à 9 ans (inclusivement).....	\$4.00
De 10 à 12 ans (inclusivement).....	\$3.00
De 13 à 15 ans (inclusivement).....	\$2.00

Dans les familles où il y a plus de quatre enfants au-dessous de 16 ans, l'allocation mensuelle pour chaque enfant, après le quatrième, sera réduite, conformément aux dispositions de la Loi sur les allocations familiales.

Publié par autorité de
l'hon. BROOKE CLAXTON, ministre,
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être
Ottawa.

Carnet mondain

"Ave Maria", de Dubois, avec obligato de violon, chanté par M. Marcel Turgeon, ténor. "Notre Père", de Busser, chanté par madame Larochelle-Roy. J. Hamel touchera l'orgue. La mariée, qui entrera à l'église au bras de son père, portera une robe de mousseline blanche, style victorien, avec long corsage ajusté et manches retombant en pointes sur la main, et dont la jupe, incrustée de larges boucles de satin, accusera un léger mouvement circulaire, formant traine. Son long voile de tulle illusion sera drapé sous un diadème de muguet. Elle tiendra un bouquet colonial, fait de roses blanches, de bouvardias et de muguet. Elle portera un collier de perles, style ancien, souvenir de famille. Mademoiselle Ruth Brochu, nièce et filleule de la mariée, agira comme bouquetière, et sera vêtue d'une robe style Empire en chiffon cyclamen, sur fourreau de



POUR MOI ET MAMAN, AUSSI!



AVEZ-VOUS ESSAYÉ LE TRAITEMENT PALMOLIVE

1131 Candidates ont prouvé que Palmolive est le meilleur savon pour le visage.

Le travail à l'aiguille, aujourd'hui

Par LAURA WHEELER

No 725

Une scène pastorale reposante pour suspendre au mur dans la bibliothèque ou le bureau.

Vous n'aurez aucune difficulté à la broder si vous suivez les indications du patron ci-dessus qui contient un modèle de 15 à 19 1/2 pces, de même que les suggestions pour les différentes teintes à employer.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS, L'ÉVENEMENT-JOURNAL, QUÉBEC, P. Q.

Le patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste. Les patrons ne sont pas échangeables et ne sont pas en stock. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise de renommée internationale.

ENT SECRET X-9

Par ROBERT STORM

Préparés à tuer

Par FRANK TINSLEY

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées à l'Événement-Journal

avant 5 heures de l'après-midi. L'on doit communiquer en signalant

7116 Le samedi et le dimanche, signalez 7980

Le lieutenant George Cochran, R.C.N.V.R., passe un mois à Québec, dans sa famille.

Mademoiselle Madeleine Turgeon a reçu à un cocktail, au Claridge, ces jours derniers, en l'honneur de mesdemoiselles Charlotte Dugas et André Couturier et de leur fiancé, M. Claude Godbout et le lieutenant Luc Blanchet.

Parmi les personnes venues de l'extérieur pour assister au mariage Allaire-Bolvin, mentionnons: l'honorable Philippe Cantave, consul d'Haïti à Ottawa, le docteur J.-M. P. Allaire, de Joliette, et mademoiselle C. Allaire, de Montréal. Le docteur et madame L.-A. Brochu, de Black Lake, M. et madame Alfred E. Bolvin, de Drummondville, l'honorable Charles-Edouard Dugas, de Québec, M. et madame J.-A. Lessard, M. et madame J.-H. Lessard, M. et madame J.-G. Gagnon, le docteur et madame Gustave Gauthier, tous de Chicoutimi. M. et madame Adrien Hébert et mademoiselle Hébert, madame Gordon Provencher, madame Hélène Durand-Laroche et mademoiselle Laroche, mademoiselle Lucie Uzycki, M. et madame René O. Bolvin, M. et madame Alfred Lussan, madame E. Dunn, madame L. Strang, M. et madame Trench, tous de Montréal.

Madame Albert Sévigny a passé quelques jours à la Pointe-aux-Lacs, l'invitée du docteur et de madame C.C. Warren.

Mademoiselle Ruth Roberge a reçu à l'heure du thé chez Kerulu en l'honneur de mademoiselle Clothilde Parrot, à l'occasion de son prochain mariage.

Le docteur Vascencelos, de Sao Paulo et le docteur Bauro, également de Sao Paulo, Brésil, sont arrivés dans notre ville, hier.

Mademoiselle Gertrude Clergue est partie pour St-André-sur-mer où elle occupera sa villa pendant l'été.

Madame A.-A. Bolvin recevra aujourd'hui à un vin d'honneur, de cinq à sept heures, à sa résidence, chemin St-Louis, à l'occasion du mariage de sa fille, Emilia.

Madame Gustave Turcotte est partie pour St-Jérôme les Bains où elle passera la saison estivale.

Mademoiselle Muriel McNaughton fait un séjour de deux semaines à la résidence d'été de l'honorable et de madame Charles G. Power, à St-Pacôme.

Madame Dominique Gaudry est retournée à Chicoutimi, après avoir assisté au mariage Aubry-Perron, qui a eu lieu à la Beaupré et passé quelques jours dans notre ville chez sa mère, madame Gustave Tasche-reau.

JEUNE FILLE! Souffrez-vous de Tension Nerveuse

à "CERTAINES ÉPOQUES" du mois

Si les fonctions périodiques mensuelles vous rendent temporairement nerveuse, agitée, maussade, fatiguée et impatient de tout... ne tardez pas à essayer le

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour ces symptômes. IL AIDE LA NATURE! Le Composé Pinkham fait plus que calmer la douleur périodique: il soulage aussi les troubles nerveux et la lassitude qui souvent l'accompagnent.

Ce remède depuis longtemps célèbre est extrait de racines et d'herbes salutaires (avec vitamine B₁). Achetez-en aujourd'hui. Suivez les instructions sur l'étiquette.

Lydia E. Pinkham's COMPOSÉ VÉGÉTAL

Les avis de naissance, de mariage et de fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le "Carnet mondain" coûtent \$1.00 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

Madame Albert Boulet a reçu à l'heure du thé, ces jours derniers, en l'honneur de mademoiselle Fernan-

de Turgeon, à l'occasion de son prochain mariage.

A Montréal, vendredi, le 15 juin, a eu lieu dans l'intimité du mariage du sergent d'aviation Eleonor Hoskinson, fille de M. et madame F.-W. Hoskinson, avec le sous-officier d'aviation Jean de Roussel Warren, fils de M. et madame Eugène Warren.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Claude Labrecque, frère du marié et pendant la messe, le programme de chant fut exécuté par MM. Guy Coutu et Jean Vincent. Le chœur et la nef avaient été décorés, à cette occasion, d'une profusion de fleurs d'églises de mariés de palmiers et de fou- gères. La mariée, qui était accompagnée de son père, portait une robe, style médiéval, en satin nacré de peile, un voile de dentelle Renaissance, souvenir de famille, et un livre d'heures recouvert de muguet et de gardenias. M. Labrecque était le témoin de son fils. Les demoiselles d'honneur, madame Hoskinson, mère de la mariée, portait une robe d'organdi blanc à jupe très ample, un voile de tulle illusion et un bouquet de roses blanches et roses. M. Eugène Warren était le témoin de son fils. Mademoiselle Hoskinson, mère de la mariée, portait une robe de crêpe corail avec un béguin de fleurs et des accessoires bruns et un bouquet de roses talsman à l'épaule. Après la réception qui eut lieu chez les parents de la mariée, l'officier d'aviation Warren partit en voyage. La mariée partit alors une robe de crêpe bleu pâle avec un chapeau de même ton et des accessoires noirs. Au retour de leur voyage, le sergent d'aviation et madame Warren iront habiter en Colombie canadienne.

Dans la stricte intimité, jeudi le 14 à huit heures et demie, dans l'église de Ste-Cécile du Bic, le chanoine C.-B. Beaulieu, curé, bénit le mariage de mademoiselle O. Ouellet, fille de M. et madame Ouellet, maître de Bic, avec le lieutenant Emmett Paul Maloney, R.C.N.V.R., fils de M. et madame Val Maloney, de Barabois, Qué. Le capitaine Gérard Morisset, d'Ottawa, était le témoin de son beau-frère. La mariée accompagnée de son père, portait une robe deux-pièces bleu marine avec touche de broderie vert "lime". Un minuscule chapeau blanc garni de roses, formant halo et voilette lime. Son bouquet de corsage se composait de roses pastel. Le lieutenant et madame Maloney partirent pour Ottawa et St-Jean, N.B., où ils résideront pendant quelques semaines.

Mardi, le 12 juin, en l'église de St-Sauveur a été célébré le mariage de Simone, fille de M. et madame Ephrem Bédard, avec M. Christian Gauthier, fils de M. et madame Pélle Gauthier, de St-Malo. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le révérend père Laberge, O.M.I. Pendant la messe un programme de chant fut exécuté par M. O. Paquet et M. Jean-Louis Paquet. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception au Vatel, à Charlesbourg. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour Montréal, Kingston, Toronto et les Chutes Niagara.

Madame Jacques Rolland, qui a passé quelques jours à Québec, l'invitée de M. et madame Frank Bishpor, est partie rejoindre sa mère à sa résidence d'été, à l'île aux Coudres.

Samedi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph de Bordeaux, décorée de pivoines et autres fleurs de saison, avait lieu le mariage de mademoiselle Simone Valliquette, fille de M. et madame L.-Marius Valliquette, de Bordeaux, avec M. Lucien Buteau, i.c., de Québec, fils de M. et de madame Onésime Buteau. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Presseault, curé. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de Chantilly blanche, aux lignes classiques, un court voile de tulle illusion, maintenu sous un bandeau de même dentelle, et un bouquet de style colonial. M. Buteau était le témoin de son fils. Un programme de chant fut exécuté par madame Normand Chartier. Le docteur Jean Marion et M. Gilbert Valliquette plaçaient les invités. Madame Valliquette, mère de la mariée, portait une robe de crêpe façon lavande, un chapeau fuchsia et des pous de senteur à l'épaule. M. Buteau, père du marié, portait une robe de crêpe romain marine, un chapeau de bakou de même ton et un bouquet de corsage composé de fleurs blanches. Il y eut réception chez les parents de la mariée, après la cérémonie. Les mariés partirent ensuite pour la Baie Georgienne et aux Lacs Muskoka. Pour voyager, madame Buteau portait une robe de crêpe français sable, des accessoires tan et un manteau bleu français. Les invités venus de l'extérieur étaient: M. François Payette et mademoiselle Isabelle Payette, de Sherbrooke, mademoiselle Simone Buteau, de Hull, mesdemoiselles Marie-Berthe et Réjane Dupuis, de L'Assomption, M. et madame J.-H. Beauchamps, de Sainte-Adèle. A leur retour, M. et madame Lucien Buteau habiteront à Québec.

Madame Albert Boulet a reçu à l'heure du thé, ces jours derniers, en l'honneur de mademoiselle Fernan-

de Turgeon, à l'occasion de son prochain mariage.

A Montréal, vendredi, le 15 juin, a eu lieu dans l'intimité du mariage du sergent d'aviation Eleonor Hoskinson, fille de M. et madame F.-W. Hoskinson, avec le sous-officier d'aviation Jean de Roussel Warren, fils de M. et madame Eugène Warren.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Claude Labrecque, frère du marié et pendant la messe, le programme de chant fut exécuté par MM. Guy Coutu et Jean Vincent. Le chœur et la nef avaient été décorés, à cette occasion, d'une profusion de fleurs d'églises de mariés de palmiers et de fou- gères. La mariée, qui était accompagnée de son père, portait une robe, style médiéval, en satin nacré de peile, un voile de dentelle Renaissance, souvenir de famille, et un livre d'heures recouvert de muguet et de gardenias. M. Labrecque était le témoin de son fils. Les demoiselles d'honneur, madame Hoskinson, mère de la mariée, portait une robe d'organdi blanc à jupe très ample, un voile de tulle illusion et un bouquet de roses blanches et roses. M. Eugène Warren était le témoin de son fils. Mademoiselle Hoskinson, mère de la mariée, portait une robe de crêpe corail avec un béguin de fleurs et des accessoires bruns et un bouquet de roses talsman à l'épaule. Après la réception qui eut lieu chez les parents de la mariée, l'officier d'aviation Warren partit en voyage. La mariée partit alors une robe de crêpe bleu pâle avec un chapeau de même ton et des accessoires noirs. Au retour de leur voyage, le sergent d'aviation et madame Warren iront habiter en Colombie canadienne.

Dans la stricte intimité, jeudi le 14 à huit heures et demie, dans l'église de Ste-Cécile du Bic, le chanoine C.-B. Beaulieu, curé, bénit le mariage de mademoiselle O. Ouellet, fille de M. et madame Ouellet, maître de Bic, avec le lieutenant Emmett Paul Maloney, R.C.N.V.R., fils de M. et madame Val Maloney, de Barabois, Qué. Le capitaine Gérard Morisset, d'Ottawa, était le témoin de son beau-frère. La mariée accompagnée de son père, portait une robe deux-pièces bleu marine avec touche de broderie vert "lime". Un minuscule chapeau blanc garni de roses, formant halo et voilette lime. Son bouquet de corsage se composait de roses pastel. Le lieutenant et madame Maloney partirent pour Ottawa et St-Jean, N.B., où ils résideront pendant quelques semaines.

Mardi, le 12 juin, en l'église de St-Sauveur a été célébré le mariage de Simone, fille de M. et madame Ephrem Bédard, avec M. Christian Gauthier, fils de M. et madame Pélle Gauthier, de St-Malo. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le révérend père Laberge, O.M.I. Pendant la messe un programme de chant fut exécuté par M. O. Paquet et M. Jean-Louis Paquet. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception au Vatel, à Charlesbourg. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour Montréal, Kingston, Toronto et les Chutes Niagara.

Madame Jacques Rolland, qui a passé quelques jours à Québec, l'invitée de M. et madame Frank Bishpor, est partie rejoindre sa mère à sa résidence d'été, à l'île aux Coudres.

Samedi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph de Bordeaux, décorée de pivoines et autres fleurs de saison, avait lieu le mariage de mademoiselle Simone Valliquette, fille de M. et madame L.-Marius Valliquette, de Bordeaux, avec M. Lucien Buteau, i.c., de Québec, fils de M. et de madame Onésime Buteau. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Presseault, curé. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de Chantilly blanche, aux lignes classiques, un court voile de tulle illusion, maintenu sous un bandeau de même dentelle, et un bouquet de style colonial. M. Buteau était le témoin de son fils. Un programme de chant fut exécuté par madame Normand Chartier. Le docteur Jean Marion et M. Gilbert Valliquette plaçaient les invités. Madame Valliquette, mère de la mariée, portait une robe de crêpe façon lavande, un chapeau fuchsia et des pous de senteur à l'épaule. M. Buteau, père du marié, portait une robe de crêpe romain marine, un chapeau de bakou de même ton et un bouquet de corsage composé de fleurs blanches. Il y eut réception chez les parents de la mariée, après la cérémonie. Les mariés partirent ensuite pour la Baie Georgienne et aux Lacs Muskoka. Pour voyager, madame Buteau portait une robe de crêpe français sable, des accessoires tan et un manteau bleu français. Les invités venus de l'extérieur étaient: M. François Payette et mademoiselle Isabelle Payette, de Sherbrooke, mademoiselle Simone Buteau, de Hull, mesdemoiselles Marie-Berthe et Réjane Dupuis, de L'Assomption, M. et madame J.-H. Beauchamps, de Sainte-Adèle. A leur retour, M. et madame Lucien Buteau habiteront à Québec.

Madame Albert Boulet a reçu à l'heure du thé, ces jours derniers, en l'honneur de mademoiselle Fernan-

de Turgeon, à l'occasion de son prochain mariage.

A Montréal, vendredi, le 15 juin, a eu lieu dans l'intimité du mariage du sergent d'aviation Eleonor Hoskinson, fille de M. et madame F.-W. Hoskinson, avec le sous-officier d'aviation Jean de Roussel Warren, fils de M. et madame Eugène Warren.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Claude Labrecque, frère du marié et pendant la messe, le programme de chant fut exécuté par MM. Guy Coutu et Jean Vincent. Le chœur et la nef avaient été décorés, à cette occasion, d'une profusion de fleurs d'églises de mariés de palmiers et de fou- gères. La mariée, qui était accompagnée de son père, portait une robe, style médiéval, en satin nacré de peile, un voile de dentelle Renaissance, souvenir de famille, et un livre d'heures recouvert de muguet et de gardenias. M. Labrecque était le témoin de son fils. Les demoiselles d'honneur, madame Hoskinson, mère de la mariée, portait une robe d'organdi blanc à jupe très ample, un voile de tulle illusion et un bouquet de roses blanches et roses. M. Eugène Warren était le témoin de son fils. Mademoiselle Hoskinson, mère de la mariée, portait une robe de crêpe corail avec un béguin de fleurs et des accessoires bruns et un bouquet de roses talsman à l'épaule. Après la réception qui eut lieu chez les parents de la mariée, l'officier d'aviation Warren partit en voyage. La mariée partit alors une robe de crêpe bleu pâle avec un chapeau de même ton et des accessoires noirs. Au retour de leur voyage, le sergent d'aviation et madame Warren iront habiter en Colombie canadienne.

Dans la stricte intimité, jeudi le 14 à huit heures et demie, dans l'église de Ste-Cécile du Bic, le chanoine C.-B. Beaulieu, curé, bénit le mariage de mademoiselle O. Ouellet, fille de M. et madame Ouellet, maître de Bic, avec le lieutenant Emmett Paul Maloney, R.C.N.V.R., fils de M. et madame Val Maloney, de Barabois, Qué. Le capitaine Gérard Morisset, d'Ottawa, était le témoin de son beau-frère. La mariée accompagnée de son père, portait une robe deux-pièces bleu marine avec touche de broderie vert "lime". Un minuscule chapeau blanc garni de roses, formant halo et voilette lime. Son bouquet de corsage se composait de roses pastel. Le lieutenant et madame Maloney partirent pour Ottawa et St-Jean, N.B., où ils résideront pendant quelques semaines.

Mardi, le 12 juin, en l'église de St-Sauveur a été célébré le mariage de Simone, fille de M. et madame Ephrem Bédard, avec M. Christian Gauthier, fils de M. et madame Pélle Gauthier, de St-Malo. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le révérend père Laberge, O.M.I. Pendant la messe un programme de chant fut exécuté par M. O. Paquet et M. Jean-Louis Paquet. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception au Vatel, à Charlesbourg. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour Montréal, Kingston, Toronto et les Chutes Niagara.

Madame Jacques Rolland, qui a passé quelques jours à Québec, l'invitée de M. et madame Frank Bishpor, est partie rejoindre sa mère à sa résidence d'été, à l'île aux Coudres.

Samedi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph de Bordeaux, décorée de pivoines et autres fleurs de saison, avait lieu le mariage de mademoiselle Simone Valliquette, fille de M. et madame L.-Marius Valliquette, de Bordeaux, avec M. Lucien Buteau, i.c., de Québec, fils de M. et de madame Onésime Buteau. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Presseault, curé. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de Chantilly blanche, aux lignes classiques, un court voile de tulle illusion, maintenu sous un bandeau de même dentelle, et un bouquet de style colonial. M. Buteau était le témoin de son fils. Un programme de chant fut exécuté par madame Normand Chartier. Le docteur Jean Marion et M. Gilbert Valliquette plaçaient les invités. Madame Valliquette, mère de la mariée, portait une robe de crêpe façon lavande, un chapeau fuchsia et des pous de senteur à l'épaule. M. Buteau, père du marié, portait une robe de crêpe romain marine, un chapeau de bakou de même ton et un bouquet de corsage composé de fleurs blanches. Il y eut réception chez les parents de la mariée, après la cérémonie. Les mariés partirent ensuite pour la Baie Georgienne et aux Lacs Muskoka. Pour voyager, madame Buteau portait une robe de crêpe français sable, des accessoires tan et un manteau bleu français. Les invités venus de l'extérieur étaient: M. François Payette et mademoiselle Isabelle Payette, de Sherbrooke, mademoiselle Simone Buteau, de Hull, mesdemoiselles Marie-Berthe et Réjane Dupuis, de L'Assomption, M. et madame J.-H. Beauchamps, de Sainte-Adèle. A leur retour, M. et madame Lucien Buteau habiteront à Québec.

Madame Albert Boulet a reçu à l'heure du thé, ces jours derniers, en l'honneur de mademoiselle Fernan-

de Turgeon, à l'occasion de son prochain mariage.

A Montréal, vendredi, le 15 juin, a eu lieu dans l'intimité du mariage du sergent d'aviation Eleonor Hoskinson, fille de M. et madame F.-W. Hoskinson, avec le sous-officier d'aviation Jean de Roussel Warren, fils de M. et madame Eugène Warren.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Claude Labrecque, frère du marié et pendant la messe, le programme de chant fut exécuté par MM. Guy Coutu et Jean Vincent. Le chœur et la nef avaient été décorés, à cette occasion, d'une profusion de fleurs d'églises de mariés de palmiers et de fou- gères. La mariée, qui était accompagnée de son père, portait une robe, style médiéval, en satin nacré de peile, un voile de dentelle Renaissance, souvenir de famille, et un livre d'heures recouvert de muguet et de gardenias. M. Labrecque était le témoin de son fils. Les demoiselles d'honneur, madame Hoskinson, mère de la mariée, portait une robe d'organdi blanc à jupe très ample, un voile de tulle illusion et un bouquet de roses blanches et roses. M. Eugène Warren était le témoin de son fils. Mademoiselle Hoskinson, mère de la mariée, portait une robe de crêpe corail avec un béguin de fleurs et des accessoires bruns et un bouquet de roses talsman à l'épaule. Après la réception qui eut lieu chez les parents de la mariée, l'officier d'aviation Warren partit en voyage. La mariée partit alors une robe de crêpe bleu pâle avec un chapeau de même ton et des accessoires noirs. Au retour de leur voyage, le sergent d'aviation et madame Warren iront habiter en Colombie canadienne.

Dans la stricte intimité, jeudi le 14 à huit heures et demie, dans l'église de Ste-Cécile du Bic, le chanoine C.-B. Beaulieu, curé, bénit le mariage de mademoiselle O. Ouellet, fille de M. et madame Ouellet, maître de Bic, avec le lieutenant Emmett Paul Maloney, R.C.N.V.R., fils de M. et madame Val Maloney, de Barabois, Qué. Le capitaine Gérard Morisset, d'Ottawa, était le témoin de son beau-frère. La mariée accompagnée de son père, portait une robe deux-pièces bleu marine avec touche de broderie vert "lime". Un minuscule chapeau blanc garni de roses, formant halo et voilette lime. Son bouquet de corsage se composait de roses pastel. Le lieutenant et madame Maloney partirent pour Ottawa et St-Jean, N.B., où ils résideront pendant quelques semaines.

Mardi, le 12 juin, en l'église de St-Sauveur a été célébré le mariage de Simone, fille de M. et madame Ephrem Bédard, avec M. Christian Gauthier, fils de M. et madame Pélle Gauthier, de St-Malo. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le révérend père Laberge, O.M.I. Pendant la messe un programme de chant fut exécuté par M. O. Paquet et M. Jean-Louis Paquet. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception au Vatel, à Charlesbourg. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour Montréal, Kingston, Toronto et les Chutes Niagara.

Madame Jacques Rolland, qui a passé quelques jours à Québec, l'invitée de M. et madame Frank Bishpor, est partie rejoindre sa mère à sa résidence d'été, à l'île aux Coudres.

L'ÉVENEMENT-JOURNAL, Québec, mardi 19 juin 1945

oilets à l'épaule. Madame Lise Thabia de Montréal, est partie pour New-York, où elle passera quelques temps.

M. et madame Joseph Daigle, de Montréal, dont le mariage eut lieu récemment en l'église Saint-Stanislas de Kostka, sont partis pour Hollywood où ils habiteront désormais. Avant son mariage, madame Daigle était mademoiselle Lily Nantel.

M. Eugène Warren, de la Malbaie, était de passage à Montréal. M. Warren assistait, samedi, au mariage de son fils le sous-lieutenant d'aviation Jean de Roussel Warren avec mademoiselle Eleonor Hoskinson.



LA COLGATE RAFRAÎCHIT VOTRE HAINE TOUT EN NETTOYANT VOS DENTS 25c 40c

COLGATE'S RIBBON DENTAL CREAM

BROSSE À DENTS COLGATE EN NYLON

Valeur Spéciale 29c

Seules Nylon façonnées pour protéger les gencives

Soyez à l'écoute-LBS JOYEUX TROUBADOURS-Lun. à Ven. Réseau Français Radio-Canada-Le plus amical programme de l'air!

Le magasin Willis

Le foyer de la musique à la haute-ville

ouvre officiellement ses portes au public CE MATIN

EN MAGASIN
POUR LIVRAISON IMMEDIATE

Les pianos
WILLIS
Orgues sans tuyaux
MINSHALL
Disques populaires
VICTOR et BLUE-BIRD

Les fabricants des célèbres pianos Willis, et des non moins célèbres petites orgues sans tuyaux Minshall, ont décidé d'ouvrir ce magnifique magasin de musique, afin de répondre à la demande pressante du public en faveur de ces instruments de haute renommée. Lorsque la production civile reprendra, la compagnie a l'intention de garder en magasin diverses lignes d'appareils électriques telles que: appareils de radio, réfrigérateurs, etc. Pour le moment, l'on pourra se procurer en tout temps des pianos Willis, de petites orgues Minshall et des disques populaires, de marques Victor et Blue-Bird.

M. E.-H. DROLET, gérant local, profite de l'occasion pour inviter cordialement sa nombreuse clientèle, ainsi que le public en général, à lui faire l'honneur d'une visite, promettant à tous un service de tout premier ordre, en même temps que satisfaction complète sous tout rapport.

Willis & Co. Limited
E.-H. DROLET, gérant
67 rue Saint-Jean

Renseignements financiers

Une nouvelle demande pour les chemins de fer et un assortiment de spécialités a permis à l'industrie générale des chemins de fer d'être un autre nouveau sommet depuis hier, à Wall Street, en dépit du fait que la plupart des valeurs industrielles se soient repliées. A l'ouverture les titres bas cotés se traitaient en lots appréciables, de sorte que le volume global des échanges s'est élevé à 1,930,000 actions au lieu de 1,500,000 vendredi et c'est le total le plus élevé depuis le 7 mai. Les gains, qui variaient de 1 à 4 points, ont été réduits à l'approche de la fermeture et les reculs dominèrent en fin de séance, on en comptait 441 en regard de 266 avances. Le cours moyen de 60 titres cotés par la Presse Associée a été de 1 de point à 67.0, pour toucher un nouveau haut depuis le 25 août 1937 et l'indice des ferroviaires s'est avancé de 5 de point pour atteindre le plus haut niveau depuis le 24 mai 1937. Au compartiment canadien le C.P.R. et Dome Mines ont progressé de 1-8 chacun. Distillers Secagrams a glissé de 1-1-2 point et Lake Shore de 1-4. J. S. Steel, Bethlehem, Chrysler, Goodrich, U. S. Rubber, Allied Chemical et Gen Electric ont baissé.

Les mineurs, parmi les papeteries, ment en dernière heure. Quelques-uns industriels et les services publics, dans des valeurs du canton Rouvin ont affiché un ton ferme hier, dans semblant les plus affectées par les la métropole. St. Lawrence Corporation a débuté la séance à 41-1/2, pour atteindre un gain de 4-1-2 points, tandis que la Compagnie de la Baie de St. Lawrence a débuté à 4-1-2 points et montrant en fin de séance une avance nette de 2-5-8. Québec de 6 cents. Steep Rock a Massey-Harris, a progressé de 1-2 point pour atteindre un nouveau haut, tandis que Home a progressé en compagnie du stock ordinaire de 5-8 points. Maple Leaf Milling s'est signalé, parmi les minoteries, en gagnant de 1-1-2 point, tandis que le C.P.R. a touché une seconde fois son meilleur cours depuis 12 ans, parmi les transports.

Les mines d'or et les métaux précieux ont fleuri la plupart du temps hier, à Toronto, le premier groupe gagnant de 4-1-2 points, tandis que les valeurs opérant un léger ralliement.

Bourse de New-York

Cours finaux par BARRI & MCMANUS, membres de la Bourse de New-York, 20-21, rue Saint-Pierre, Québec.

Seance du 18 juin 1945	Bas	Haut	Bas	Haut
Alum. Chem. Ind.	158 1/2	159 1/2	158 1/2	159 1/2
Am. Smelting	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Am. T. & T.	34 1/2	35 1/2	34 1/2	35 1/2
Am. Can. Cop.	34 1/2	35 1/2	34 1/2	35 1/2
Aluminum Co.	98 1/2	99 1/2	98 1/2	99 1/2
Bell & Co.	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Bethlehem Steel	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Chrysler	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Gen. Motors	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Goodrich	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
U. S. Rubber	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Allied Chem.	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Gen. Electric	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2

Recettes du C. P. R.

Montreal, 19. — (P.C.) — Le C.P.R. rapporte que ses recettes se sont élevées à \$6,420,000 durant la semaine terminée le 14 juin, ce qui représente une augmentation de \$626,000 ou de 10.2 p. cent par rapport aux recettes de \$5,794,000 de la semaine correspondante de 1944.



Société d'Administration et de Fiducie
FONDÉE EN 1902

Exécuteur testamentaire et fidéicommissaire
Administration d'immeubles et de fortunes
privées. Garde et gestion de portefeuilles,
Assurances générales

Comité consultatif pour Québec

M. L. J. M. DRY, M. LAVERIE SIBROS

72 Côte de la Montagne, Québec.
Tél. 2-2468

IMMEUBLE
CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

GEORGES GASCON
gerant

MOTS CROISÉS

1. 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11

2. 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11

3. 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11

4. 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11

5. 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11

6. 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11

7. 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11

8. 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11

9. 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11

10. 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11

11. 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11

1. Diphtongue — Tota d'une tige

2. Américain — Petit poisson

3. Pigeon — Dans l'île de Jersey

4. Pigeon — Petit poisson

5. Pigeon — Petit poisson

6. Pigeon — Petit poisson

7. Pigeon — Petit poisson

8. Pigeon — Petit poisson

9. Pigeon — Petit poisson

10. Pigeon — Petit poisson

11. Pigeon — Petit poisson

Solution du problème d'hier

IMPERTINENT

MAUROLOITIA

FITEUSEMENT

OUROTOLEIO

RAFLIETELAN

TIRIAIPAIN

URIREFRISE

NEADALLEMM

IIIRISUBINE

TIRSUBISION

ELEVEPROLET

DICK TRACY

Hum! Ah!...
Oh oui, Madame,
vous êtes la plus
chère...

Oh, qu'il m'importe
de vous voir...
Hum! Oh!...
Cela lui a fait plaisir,
elle en était sûre...
Elle ne se revra pas de
main malin.

Les obligations de Mil Tram. en hausse

Montreal, 19. — (P.C.) — Le ton était généralement stable hier, sur le marché des obligations. Au groupe des transports, les Aloma Central ont monté de 1-2 point à 76.0, 79.0. Au compartiment des services publics, les Montreal Power 3-1-2 p.c. 1956 ont progressé de 1-2 à 103-1-2, 105-1-2. Les Montreal Tramway "B" 5 p.c. 1955 ont grimpé de 1-2 à 99-3-4, 101-1-2. Les Montreal Tram 4-1-2 p.c. 1955 ont bondi d'autant à 98.0, 100.0. Parmi les papeteries, les Abitibi ont flechi de 1-2 point à 113.0, 115.0. Et les Brown Co. 5 p.c. ont reculé d'autant à 102.0, 105.0. Au secteur industriel, les Dominion Woollens & Worsteds 5 p.c. 1961 ont avancé de 1-2 à 99.0, 101.0. Les International Paper of Newfoundland 4-1-2 p.c. 1968 ont monté de 1 à 109.0, 111.0. Les Bond & Share 5 p.c. ont progressé de 1 à 92.0.

Valeurs étrangères à New-York

Seance du 18 juin 1945	Off	Dom
Argentine 4 1/2	101 1/2	102 1/2
Bolivie 2 1/2	106 1/2	107 1/2
Brazil 4 1/2	70 1/2	71 1/2
Canada 4 1/2	70 1/2	71 1/2
Chili 4 1/2	70 1/2	71 1/2
Colombie 4 1/2	70 1/2	71 1/2
Costa Rica 4 1/2	70 1/2	71 1/2
Cuba 4 1/2	70 1/2	71 1/2
Ecuador 4 1/2	70 1/2	71 1/2
El Salvador 4 1/2	70 1/2	71 1/2
Guatemala 4 1/2	70 1/2	71 1/2
Honduras 4 1/2	70 1/2	71 1/2
Nicaragua 4 1/2	70 1/2	71 1/2
Panama 4 1/2	70 1/2	71 1/2
Paraguay 4 1/2	70 1/2	71 1/2
Pérou 4 1/2	70 1/2	71 1/2
Uruguay 4 1/2	70 1/2	71 1/2
Venezuela 4 1/2	70 1/2	71 1/2

Hausse prochaine du dollar canadien?

London, 19. — (P.C.) — Le "Financial News" rapporte que l'on s'attend à New-York à l'augmentation prochaine du cours du dollar canadien. Le journal londonien ajoute que l'ajustement portera le cours du dollar canadien du présent niveau de \$44.5 au niveau de \$45.0 par rapport à la livre sterling.

Ottawa, 19. — (P.C.) — La rumeur de l'augmentation prochaine du cours du dollar canadien qui circule dans les milieux financiers de Londres et de New-York n'a produit aucune réaction officielle, hier. Le ministre des finances et la Banque du Canada ont refusé de commenter cette rumeur.

Curb de New-York

Seance du 18 juin 1945	Bas	Haut	Bas	Haut
Alum. Chem. Ind.	158 1/2	159 1/2	158 1/2	159 1/2
Am. Smelting	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Am. T. & T.	34 1/2	35 1/2	34 1/2	35 1/2
Am. Can. Cop.	34 1/2	35 1/2	34 1/2	35 1/2
Aluminum Co.	98 1/2	99 1/2	98 1/2	99 1/2
Bell & Co.	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Bethlehem Steel	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Chrysler	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Gen. Motors	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Goodrich	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
U. S. Rubber	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Allied Chem.	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Gen. Electric	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2

Bourse de Montreal

Cours finaux par L. G. RAUBEN & CIE, LIMITEE, 20 rue St-Pierre, Québec, Tél. 2-1821	Bas	Haut	Bas	Haut
Alum. Chem. Ind.	158 1/2	159 1/2	158 1/2	159 1/2
Am. Smelting	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Am. T. & T.	34 1/2	35 1/2	34 1/2	35 1/2
Am. Can. Cop.	34 1/2	35 1/2	34 1/2	35 1/2
Aluminum Co.	98 1/2	99 1/2	98 1/2	99 1/2
Bell & Co.	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Bethlehem Steel	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Chrysler	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Gen. Motors	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Goodrich	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
U. S. Rubber	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Allied Chem.	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Gen. Electric	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2

Bourse de Toronto

Cours finaux par la P.C.	Bas	Haut	Bas	Haut
Alum. Chem. Ind.	158 1/2	159 1/2	158 1/2	159 1/2
Am. Smelting	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Am. T. & T.	34 1/2	35 1/2	34 1/2	35 1/2
Am. Can. Cop.	34 1/2	35 1/2	34 1/2	35 1/2
Aluminum Co.	98 1/2	99 1/2	98 1/2	99 1/2
Bell & Co.	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Bethlehem Steel	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Chrysler	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Gen. Motors	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Goodrich	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
U. S. Rubber	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Allied Chem.	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Gen. Electric	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2

Curb de Montreal

Seance du 18 juin 1945	Bas	Haut	Bas	Haut
Alum. Chem. Ind.	158 1/2	159 1/2	158 1/2	159 1/2
Am. Smelting	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Am. T. & T.	34 1/2	35 1/2	34 1/2	35 1/2
Am. Can. Cop.	34 1/2	35 1/2	34 1/2	35 1/2
Aluminum Co.	98 1/2	99 1/2	98 1/2	99 1/2
Bell & Co.	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Bethlehem Steel	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Chrysler	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Gen. Motors	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Goodrich	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
U. S. Rubber	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Allied Chem.	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Gen. Electric	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2

Le problème du rétablissement étudié par la Banque de la N.E.

Le nombre de travailleurs a augmenté de plus d'un tiers depuis le début de la guerre au Canada. — Il faudrait un million d'emplois de plus qu'avant la guerre pour maintenir des conditions satisfaisantes, d'après l'économiste de la Banque de la N.E.

"Maintenant que nous avons obtenu la victoire en Europe, il est particulièrement à propos d'examiner la nature et l'étendue du problème que nous pose le retour à nos activités d'avant-guerre", dit la Banque de la Nouvelle-Écosse dans le numéro courant de sa revue. Elle fait remarquer qu'il n'est pas de meilleur signe des changements qu'a apportés la guerre à notre structure économique que les statistiques montrant la distribution de la main-d'œuvre. Se basant sur ces chiffres, la revue présente la question de la transformation de notre économie, du point de vue de l'emploi. Elle montre comment la guerre a accru et changé presque du tout au tout les forces ouvrières canadiennes, elle suppose combien d'emplois il faudra après la guerre, mais qu'il n'existent pas auparavant, pour atteindre un haut niveau d'emploi. Elle résume les principaux ajustements qu'il faudra effectuer d'ici quelques années dans l'organisation de notre main-d'œuvre et elle fait certaines estimations approximatives du volume nécessaire d'emploi, dans les diverses branches de l'industrie, pour atteindre et maintenir un haut niveau d'emploi.

La présente guerre a augmenté le nombre de travailleurs du Canada, avec les services militaires, par plus de 3 millions de personnes. Près de la moitié de ces travailleurs supplémentaires étaient auparavant sans emploi; un autre groupe est venu de l'augmentation naturelle de la population d'âge à gagner sa vie, tandis que des personnes ne travaillant pas habituellement au dehors — femmes mariées, étudiants et certains vieillards qui auraient normalement abandonné l'ouvrage — constituent le reste du surplus.

Regardant le tableau d'un autre point de vue, on peut dire que la guerre a ajouté trois quarts de million de personnes à nos forces armées et environ un million à l'industrie de guerre. De plus, comme les exportations canadiennes de denrées alimentaires et autres produits agricoles en temps de guerre sont en réalité des munitions au même titre que les canons et les tanks, un certain pourcentage d'ouvriers agricoles sont en fait des ouvriers de guerre. Le fait remarquable, observe la revue, c'est qu'un tel développement de notre effort de guerre n'a pas attaqué plus sérieusement notre économie non militaire. Cela montre bien le manque ou l'insuffisance d'emploi dont nous avons à souffrir avant la guerre, et fait ressortir l'urgence d'intensifier ce qu'on a su faire de notre capital humain et de notre outillage mécanique, sous la pression des demandes de guerre.

La revue discute les transformations qu'il faudra effectuer pour revenir à la production de paix, en tenant compte de la branche de l'économie canadienne qui s'est le plus développée, l'industrie manufacturière. Naturellement, un grand nombre de travailleurs vont quitter les services militaires et l'industrie de guerre.

Seance du 18 juin 1945	Bas	Haut	Bas	Haut
Alum. Chem. Ind.	158 1/2	159 1/2	158 1/2	159 1/2
Am. Smelting	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Am. T. & T.	34 1/2	35 1/2	34 1/2	35 1/2
Am. Can. Cop.	34 1/2	35 1/2	34 1/2	35 1/2
Aluminum Co.	98 1/2	99 1/2	98 1/2	99 1/2
Bell & Co.	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Bethlehem Steel	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Chrysler	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Gen. Motors	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Goodrich	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
U. S. Rubber	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Allied Chem.	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Gen. Electric	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2

Le dollar canadien

New-York, 19. (P.C.) — Le dollar canadien a fermé inchangé à un escompte de 9 1-16 pour cent, hier, sur le marché des changes étrangers de New-York. La livre sterling est demeurée stationnaire à \$4.04.

La commission de contrôle du change étranger d'Ottawa maintient le cours à \$9.00 à la vente et à \$9.91 à l'achat.

Tendance des marchés

Seance du 18 juin 1945	Bas	Haut	Bas	Haut
Alum. Chem. Ind.	158 1/2	159 1/2	158 1/2	159 1/2
Am. Smelting	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Am. T. & T.	34 1/2	35 1/2	34 1/2	35 1/2
Am. Can. Cop.	34 1/2	35 1/2	34 1/2	35 1/2
Aluminum Co.	98 1/2	99 1/2	98 1/2	99 1/2
Bell & Co.	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Bethlehem Steel	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Chrysler	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Gen. Motors	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Goodrich	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
U. S. Rubber	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Allied Chem.	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Gen. Electric	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2

Prix du gros

A MONTREAL	Bas	Haut	Bas	Haut
Alum. Chem. Ind.	158 1/2	159 1/2	158 1/2	159 1/2
Am. Smelting	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Am. T. & T.	34 1/2	35 1/2	34 1/2	35 1/2
Am. Can. Cop.	34 1/2	35 1/2	34 1/2	35 1/2
Aluminum Co.	98 1/2	99 1/2	98 1/2	99 1/2
Bell & Co.	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Bethlehem Steel	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Chrysler	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Gen. Motors	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Goodrich	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
U. S. Rubber	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Allied Chem.	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Gen. Electric	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2

Mexico Tramways

Toronto, 19. — (P.C.) — Dans une lettre adressée par le secrétaire de Mexico Tramways Co., M. J. S. Homestead, aux obligataires et actionnaires, l'on rapporte que le rapport annuel et les comptes de 1944 ne seront pas disponibles prochainement et que l'assemblée annuelle, tenue habituellement durant le mois de juin, n'aura pas lieu cette année.

ORDONNANCE DU CHEF DE POLICE

Joe Buzas, voltigeur des Yankees, glisse au marbre durant une partie contre les Red Sox de Boston, à New-York, et fait perdre l'équilibre à Henry Johnson, lanceur du Boston, qui couvrait le marbre.

M. Joachim Tessier a gagné le tournoi de golf des ingénieurs

M. Joachim Tessier a gagné le tournoi annuel des ingénieurs, hier après-midi, au club de golf Royal Québec, avec un score brut de 91 pour les 18 trous. M. Philippe A. Dupuis s'est classé deuxième avec un score brut de 96. M. Tessier a ainsi remporté la coupe de l'association des ingénieurs.

M. Léo Roy, qui a enregistré le meilleur score net, soit 78, a aussi gagné une autre coupe offerte par l'association. MM. Lionel Biez, Alcide Longpré et Guillaume Piette se sont classés dans cet ordre à la suite de M. Tessier et Dupuis. M. H. Masu s'est placé au premier rang des invités. Dans le concours des trous scellés, les meilleurs concurrents furent MM. Ludger Gagnon, Paul Vincent, René Rioux et Louis Beaudry.

M. Marcel Ostiguy a remporté les honneurs de la compétition chez les débutants tandis que MM. Lucien Martin et Alexandre Larivière se classèrent respectivement deuxième et troisième.

Chez les dames, la lutte ne fut pas moins vive et c'est Mme Léo Roy qui remporta la palme dans la classe "A" tandis que Mme Jules Archambault prit la première place dans la classe "B". Mme P.

Le baseball

LIQUE NATIONALE
New-York 1, Brooklyn 2
Ligue AMERICAINE
Detroit 0, Chicago 1
Ligue INTERNATIONALE
Newark 0, Montreal 1
Newark 2, Toronto 1
Jersey City 1, Buffalo 0
Association AMERICAINE
Toledo 1, Kansas City 3
Columbus 0, Milwaukee 3
Indianapolis 1, St-Paul 14
Louisville 11, Minneapolis 1

AUJOURD'HUI
Boston à New-York
Brooklyn à Philadelphia (soir)
St-Louis à Cincinnati (soir)
Ligue AMERICAINE
Cleveland à Detroit
Pittsburgh à Washington
Ligue INTERNATIONALE
Syracuse à Montreal
Newark à Toronto (2)
Jersey City à Buffalo
Baltimore à Rochester
Association AMERICAINE
Toledo à Kansas City
Columbus à Milwaukee
Indianapolis à St-Paul
Louisville à Minneapolis

LES POSITIONS
LIQUE PROVINCIALE
Sherbrooke 1, Trois-Rivières 0
Quebec 1, Lachine 0
Drummondville 1, St-Jovite 0

LIQUE AMERICAINE
New-York 1, Brooklyn 2
Detroit 0, Chicago 1
St-Louis 1, Cincinnati 0
Cleveland 1, Pittsburgh 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE NATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE INTERNATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE AMERICAINE
New-York 1, Brooklyn 2
Detroit 0, Chicago 1
St-Louis 1, Cincinnati 0
Cleveland 1, Pittsburgh 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE NATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE INTERNATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE AMERICAINE
New-York 1, Brooklyn 2
Detroit 0, Chicago 1
St-Louis 1, Cincinnati 0
Cleveland 1, Pittsburgh 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE NATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE INTERNATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE AMERICAINE
New-York 1, Brooklyn 2
Detroit 0, Chicago 1
St-Louis 1, Cincinnati 0
Cleveland 1, Pittsburgh 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE NATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE INTERNATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE AMERICAINE
New-York 1, Brooklyn 2
Detroit 0, Chicago 1
St-Louis 1, Cincinnati 0
Cleveland 1, Pittsburgh 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE NATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE INTERNATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE AMERICAINE
New-York 1, Brooklyn 2
Detroit 0, Chicago 1
St-Louis 1, Cincinnati 0
Cleveland 1, Pittsburgh 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE NATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE INTERNATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE AMERICAINE
New-York 1, Brooklyn 2
Detroit 0, Chicago 1
St-Louis 1, Cincinnati 0
Cleveland 1, Pittsburgh 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE NATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE INTERNATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE AMERICAINE
New-York 1, Brooklyn 2
Detroit 0, Chicago 1
St-Louis 1, Cincinnati 0
Cleveland 1, Pittsburgh 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE NATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE INTERNATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE AMERICAINE
New-York 1, Brooklyn 2
Detroit 0, Chicago 1
St-Louis 1, Cincinnati 0
Cleveland 1, Pittsburgh 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE NATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE INTERNATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE AMERICAINE
New-York 1, Brooklyn 2
Detroit 0, Chicago 1
St-Louis 1, Cincinnati 0
Cleveland 1, Pittsburgh 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE NATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE INTERNATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE AMERICAINE
New-York 1, Brooklyn 2
Detroit 0, Chicago 1
St-Louis 1, Cincinnati 0
Cleveland 1, Pittsburgh 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE NATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE INTERNATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE AMERICAINE
New-York 1, Brooklyn 2
Detroit 0, Chicago 1
St-Louis 1, Cincinnati 0
Cleveland 1, Pittsburgh 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE NATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE INTERNATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE AMERICAINE
New-York 1, Brooklyn 2
Detroit 0, Chicago 1
St-Louis 1, Cincinnati 0
Cleveland 1, Pittsburgh 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE NATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE INTERNATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE AMERICAINE
New-York 1, Brooklyn 2
Detroit 0, Chicago 1
St-Louis 1, Cincinnati 0
Cleveland 1, Pittsburgh 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE NATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE INTERNATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE AMERICAINE
New-York 1, Brooklyn 2
Detroit 0, Chicago 1
St-Louis 1, Cincinnati 0
Cleveland 1, Pittsburgh 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE NATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE INTERNATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE AMERICAINE
New-York 1, Brooklyn 2
Detroit 0, Chicago 1
St-Louis 1, Cincinnati 0
Cleveland 1, Pittsburgh 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE NATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE INTERNATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE AMERICAINE
New-York 1, Brooklyn 2
Detroit 0, Chicago 1
St-Louis 1, Cincinnati 0
Cleveland 1, Pittsburgh 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE NATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE INTERNATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE AMERICAINE
New-York 1, Brooklyn 2
Detroit 0, Chicago 1
St-Louis 1, Cincinnati 0
Cleveland 1, Pittsburgh 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE NATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE INTERNATIONALE
Brooklyn 1, New-York 0
Newark 1, Jersey City 0
St-Paul 1, Minneapolis 0
Cincinnati 1, St-Louis 0
Pittsburgh 1, Cleveland 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

LIQUE AMERICAINE
New-York 1, Brooklyn 2
Detroit 0, Chicago 1
St-Louis 1, Cincinnati 0
Cleveland 1, Pittsburgh 0
Washington 1, Baltimore 0
Philadelphia 1, Jersey City 0

Débuts des courses dimanche prochain

L'ouverture officielle des activités du Club de Courses de Québec, qui devait se faire dimanche dernier, mais qui dut être contremandée à cause de la mauvaise température, aura lieu dimanche prochain.

Pour la circonstance, les amateurs de courses apprécieront certainement le programme que MM. Léger Drouet et Jacques Gravel leur présenteront par l'entremise de leur organisateur, M. Ovide Robitaille.

M. Robitaille nous a fait connaître hier après-midi les trois classes qu'il présenterait, à notre avis, elles rencontreront certainement l'approbation de tous.

Tout d'abord, l'on assistera au premier "stake" de la saison sur la piste locale, ce sera un 225 trot. Comme de course, on présentera un "free for all nommé" où l'on pourra voir en action quelques-uns des meilleurs coureurs du Canada: Saratoga, Stoneridge Direct, Time Table, Brady Hanover et Balbo Slidyou. Et la 3e course, qui complètera le programme, sera une classe "amblée nommée".

Le Club de Courses de Québec offrira en prix, à chacune des classes nommées, la somme de \$300.00 et la division de l'argent se fera à chaque épreuve.

Nous désirons aussi vous rappeler que lundi prochain, qui sera un jour de fête légale, M. Robitaille organisera un autre programme aussi intéressant que celui qui sera présenté dimanche. Nous aurons l'occasion d'y voir un couple de jours de vous parler plus longuement de ce programme de lundi prochain.

Festival du P. Montcalm

Le festival annuel de la piscine du Palais Montcalm aura lieu demain soir, à 8 h. 15.

Un programme de choix a été préparé pour la circonstance, par Mlle F. Dinan, et J.-A. Lachance. A cette occasion, le public québécois aura l'avantage de voir à l'œuvre les deux fameux nageurs québécois qui ont fait sensation tout dernièrement à Montréal, lors des concours pour les championnats juniors. Ce sont: Lucien Beaumont et Victor Beaudoin.

Les personnes qui oseront assister à cette fête aquatique peuvent se procurer des cartes d'admission au guichet de la piscine. Le programme en entier de cette démonstration sera publié demain dans ces colonnes.

Défi du Café Victory

Le club de balle molle les Aces du Café Victory qui est en tête dans le classement de la ligue Côte de Beupré, lance un défi pour le 24 juin ou le 1er juillet. Ce défi s'adresse tout spécialement aux clubs St-Basile, St-Pamphile de L'Islet, ou à tout club de Fortneuf, ou de la Beauce. Pour information, écrire à M. Joachim Boisvert, 7 Stuart, Québec, ou appeler à Québec, tél.: 2-0089 entre 6.30 et 7.00 hrs. Répondre avant jeudi soir.

Couvrez vieux murs et plafonds

La fibre BEAVER est le moyen le plus économique de rafraîchir les chambres, les greniers ou les pièces nouvelles. Elle économise le chauffage, elle est durable et facile à peindre. Écrivez à la Beaver Company, Thorold, Ontario, pour obtenir le livret d'instructions.

PLANCHE MURALE

DE FIBRE

BEAVER

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

Marque déposée

La cause de Durocher a été ajournée

New-York, 19. (PA) — Le magistrat James A. Blanchfield, a ajourné hier la cause de Leo (Lappy) Durocher, gérant des Dodgers de Brooklyn, accusé d'assaut.

La cour a appris que John Christian, le plaignant, ne peut actuellement parler, parce qu'il a la mâchoire immobilisée par des fils spéciaux. Christian accuse Durocher et Joseph Moore, 50 ans, garde spécial à Ebbets Field, de l'avoir frappé sur la tête et au visage, après une partie, le 9 juin.

Invitation aux jeunes joueurs

Tous les jeunes qui désirent suivre les cours de baseball qui seront donnés par les instructeurs des Clubs de Chicago, la semaine prochaine, au stade municipal, sont priés de s'inscrire immédiatement en communiquant les renseignements nécessaires, par écrit, à M. J.-Emile Dion, 81, avenue Manrèse, Québec.

Chaque joueur devra mentionner son nom au long, indiquer la position qu'il joue habituellement ou qu'il préfère occuper et donner son âge au dernier anniversaire. Aucun autre détail n'est nécessaire, pour le moment du moins. On pourra fournir ces renseignements sur un simple feuillet, si on le juge plus pratique.

Durant les cours, les joueurs seront divisés en deux groupes: ceux âgés de 10 à 15 ans inclusivement, et ceux de plus de 16 ans. De cette façon, il sera plus facile de donner des renseignements aux instructeurs Sheehan, Spalding et Picken auront plus de facilité à poursuivre leur travail.

La direction des Clubs fournira gratuitement les balles et les bâtons mais il est à remarquer que ceux qui se présenteront sur le terrain devront fournir leur gant, leurs chaussures et, si possible, porter un uniforme de baseball. Toutefois, l'uniforme n'est pas obligatoire. Les organisateurs fourniront l'équipement du receveur.

St-Malo gagne 13-10

Le St-Malo a défait le Roger Lachance par 13-10, hier soir. Les vedettes furent Denis, Gauthier, Robitaille et Fiset.

HERBE à Puce-vite soulagée par EXOFF

— Ne tache pas le linge. Rend le bain permiscible. Employé contre les irritations de la peau dans les abriques et les usines de guerre. En vente dans les bonnes pharmacies.

— Ne tache pas le linge. Rend le bain permiscible. Employé contre les irritations de la peau dans les abriques et les usines de guerre. En vente dans les bonnes pharmacies.

— Ne tache pas le linge. Rend le bain permiscible. Employé contre les irritations de la peau dans les abriques et les usines de guerre. En vente dans les bonnes pharmacies.

— Ne tache pas le linge. Rend le bain permiscible. Employé contre les irritations de la peau dans les abriques et les usines de guerre. En vente dans les bonnes pharmacies.

— Ne tache pas le linge. Rend le bain permiscible. Employé contre les irritations de la peau dans les abriques et les usines de guerre. En vente dans les bonnes pharmacies.

— Ne tache pas le linge. Rend le bain permiscible. Employé contre les irritations de la peau dans les abriques et les usines de guerre. En vente dans les bonnes pharmacies.

— Ne tache pas le linge. Rend le bain permiscible. Employé contre les irritations de la peau dans les abriques et les usines de guerre. En vente dans les bonnes pharmacies.

— Ne tache pas le linge. Rend le bain permiscible. Employé contre les irritations de la peau dans les abriques et les usines de guerre. En vente dans les bonnes pharmacies.

— Ne tache pas le linge. Rend le bain permiscible. Employé contre les irritations de la peau dans les abriques et les usines de guerre. En vente dans les bonnes pharmacies.

— Ne tache pas le linge. Rend le bain permiscible. Employé contre les irritations de la peau dans les abriques et les usines de guerre. En vente dans les bonnes pharmacies.

— Ne tache pas le linge. Rend le bain permiscible. Employé contre les irritations de la peau dans les abriques et les usines de guerre. En vente dans les bonnes pharmacies.

— Ne tache pas le linge. Rend le bain permiscible. Employé contre les irritations de la peau dans les abriques et les usines de guerre. En vente dans les bonnes pharmacies.

— Ne tache pas le linge. Rend le bain permiscible. Employé contre les irritations de la peau dans les abriques et les usines de guerre. En vente dans les bonnes pharmacies.

— Ne tache pas le linge. Rend le bain permiscible. Employé contre les irritations de la peau dans les abriques et les usines de guerre. En vente dans les bonnes pharmacies.

— Ne tache pas le linge. Rend le bain permiscible. Employé contre les irritations de la peau dans les abriques et les usines de guerre. En vente dans les bonnes pharmacies.

— Ne tache pas le linge. Rend le bain permiscible. Employé contre les irritations de la peau dans les abriques et les usines de guerre. En vente dans les bonnes pharmacies.

— Ne tache pas le linge. Rend le bain permiscible. Employé contre les irritations de la peau dans les abriques et les usines de guerre. En vente dans les bonnes pharmacies.

— Ne tache pas le linge. Rend le bain permiscible. Employé contre les irritations de la peau dans les abriques et les usines de guerre. En vente dans les bonnes pharmacies.

La stratégie de la côte de Ouen

Le grand port de Ouen est repris par les Chinois. — Effondrement de la résistance nipponne. — Des centaines de Japonais se livrent, aux Philippines.

Quand vous accordez à votre teint cette rénovation par le Procure Dorothy Gray, vous êtes jolie.

Quand vous accordez à votre teint cette rénovation par le Procure Dorothy Gray, vous êtes jolie.

Quand vous accordez à votre teint cette rénovation par le Procure Dorothy Gray, vous êtes jolie.

Quand vous accordez à votre teint cette rénovation par le Procure Dorothy Gray, vous êtes jolie.

Quand vous accordez à votre teint cette rénovation par le Procure Dorothy Gray, vous êtes jolie.

Quand vous accordez à votre teint cette rénovation par le Procure Dorothy Gray, vous êtes jolie.

Quand vous accordez à votre teint cette rénovation par le Procure Dorothy Gray, vous êtes jolie.

Quand vous accordez à votre teint cette rénovation par le Procure Dorothy Gray, vous êtes jolie.

Quand vous accordez à votre teint cette rénovation par le Procure Dorothy Gray, vous êtes jolie.

Quand vous accordez à votre teint cette rénovation par le Procure Dorothy Gray, vous êtes jolie.

Vente record au 8e Emprunt

Ottawa, 19. — (P.C.) — Le total des ventes d'obligations pour le dernier emprunt de la victoire s'est élevé au chiffre record de \$1,568,927,350. L'objectif était de \$1,350,000,000. Les achats des particuliers se sont montés à \$836,338,200 et les grosses compagnies et les corporations ont acheté pour une valeur de \$732,589,150. Les soldats ont souscrit \$28,890,050. Les marins ont acheté pour \$7,206,519,777,400, pour l'achat d'obligations et ont ainsi souscrit 150.8 pour cent de leur objectif. La ville de Glace Bay, N.-E., occupe le premier rang pour les villes du pays. Deux villes du Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke, ont souscrit plus de 120 pour cent de leur objectif.

O'Kelly élu président de l'Eire

Dublin, 19. — (Reuters) Sean O'Kelly, candidat du gouvernement à la présidence de l'Eire, a été élu hier soir. Il entrera en fonction le 25 juin, pour un terme de 7 ans.

Messe pour les morts du Régiment de la Chaudière

Le major-abbé Emile Turmel, premier aumônier du Régiment de la Chaudière et curé de l'Ancestral, a célébré hier matin, à la Basilique, une messe pour le repos de l'âme des soldats du Régiment de la Chaudière tombés au champ d'honneur au cours de la présente guerre. Un grand nombre de parents et d'amis de ces soldats tombés au front ainsi que des représentants des autorités de la région militaire non 5 ont assisté à ce service qui avait été organisé par les dames auxiliaires du Régiment de la Chaudière.

Victor-Paul Soulas acquitté

Paris, 19. — (PA) Victor-Paul Soulas, avocat français qui représente divers journaux de Paris avant et durant l'occupation allemande, a été acquitté hier des accusations de collaboration avec les nazis, qui pesaient sur lui.

On semble craindre une pénurie de savon

Ottawa, 19. — (P.C.) Un officiel de la commission des prix à Ottawa a dit hier que les ménagères de la capitale semblent craindre une pénurie de savon à lessiver car elles achètent de ce produit en quantité beaucoup plus grande que nécessaire.

Soong quitte San Francisco

San Francisco, 19. — (PA) — Le premier ministre de Chine, M. T. V. Soong, a quitté la conférence des Nations Unies hier pour Tchéouking. Il ne se rendra pas à Londres ou à Moscou comme on l'avait d'abord laissé entendre. Ses visites auront lieu plus tard.

Producteurs de la précieuse vitamine C

Toronto, 19. (P.C.) — Les Indiens du vieux Québec ne savaient pas il y a 400 ans, lorsqu'ils acheminaient le marasquin de Jacques Cartier à se remettre de la maladie du scorbut, qu'ils découvraient la précieuse vitamine "C".

Loi martiale à Shanghai

Shanghai, 19. — (Reuters) — La radio de Melbourne, citant une source de Tchéou-king, a déclaré à bonne heure ce matin que la loi martiale a été imposée dans Shanghai, où les Japonais se préparent fiévreusement à repousser une invasion allée.

Congrès de la C. N. E. A.

Toronto, 19. (P.C.) — Le congrès de la Canada and Newfoundland Education Association, qui devait avoir lieu à Edmonton le 21 août, a été remis au 6 novembre, a annoncé hier le Comité exécutif de l'Association. Le congrès a été remis par suite des difficultés qui existent actuellement dans le transport.

Les constables spéciaux

Ottawa, 19. (P.C.) — M. S. T. Wood, commissaire de la Gendarmerie royale, a déclaré hier que la garde de constables spéciaux aux travaux sera réduite, leur travail sur la côte de l'Atlantique étant pratiquement terminé. La force, qui comprend actuellement de 600 à 700 hommes, servira encore à garder les navires et les usines sur la côte du Pacifique.

Arabes condamnés à mort

Alger, 19. — (P.A.) Quinze Arabes ont été condamnés à mort par un tribunal français pour avoir participé à un soulèvement des Arabes d'Algérie, en même temps que les troubles en Syrie et les Français et les Arabes en Syrie.

Une frégate et deux corvettes de retour

Halifax, 19. (P.C.) Revenant des canadiens de New Glasgow, et les corvettes Minico et Prescott sont entrées au port en fin de semaine, ramenant plus de 100 passagers plus l'équipage régulier.

L'action des peuples

(Suite de la 3e page) Dans son allocution, M. Phelan signala le fait que le B. I. T. est le seul organisme international qui ait conservé une vie active et représentative durant la guerre. Et il a maintenu durant toutes ces années la participation de la France, ainsi a-t-elle toujours été associée à son oeuvre. M. Goodrich avait d'abord remercié M. Hauck pour avoir associé les délégués des quinze nations qui sont présentes aux séances du conseil d'administration de l'O. I. T., à cette célébration d'une date importante de l'histoire héroïque de France. M. Phelan a joint les remerciements au B. I. T. à ceux de M. Goodrich. M. Gagnon, qui représentait le premier ministre de la province, a rendu hommage à la courageuse résistance française durant les cinq années d'occupation. Il rappela ainsi les liens qui nous unissent à la France: "Notre cœur est à la France et notre loyauté à l'Angleterre, qui nous a assurés la liberté". Il souhaita la bienvenue à tous les délégués à l'O. I. T.

Les relations du B.I.T.

(Suite de la 3e page) Les députés, il fait partie du Sénat depuis 1927 et a souvent représenté la France aux réunions du conseil d'administration et aux conférences internationales du Travail, dont il a présidé une session. Outre le rapport de sa commission constitutionnelle, le conseil d'administration aura à considérer un rapport de sa commission de l'emploi, qui s'est réunie ici jeudi, vendredi et samedi, en session privée.

La Commission scolaire

esprit des instituteurs et institutrices, qui dans les discussions qu'ils ont eues avec la commission, se sont montrés, a-t-il déclaré, "aussi conciliants que possible", ajoutant que grâce à la bonne volonté de ces derniers, la commission n'avait pas à faire face à un arbitrage.

Québec est le point

(Suite de la 3e page) nous ne devrions pas exister car il est prouvé que le vaccin est tout à fait efficace.

Document compromettant

(Suite de la 1ère page) Tous sont accusés d'avoir agi sur les instructions du roi-dit-ant gouvernement polonais émigré à Londres. On leur reproche d'avoir eu des conversations avec les Allemands.

Incendie à Valleyfield

Valleyfield, 19. — (P.C.) Un incendie a fait des dégâts pour une valeur de \$15,000, hier, à Valleyfield. Le feu a éclaté après une explosion dans le garage de M. J. L. Charbonneau, son équipement et deux carions d'huile. Personne ne fut blessé et la maison de M. Charbonneau, située près du garage, a pu être sauvée des flammes.



IN MEMORIAM

COUTURE. — A Québec, le 17 juin 1945, à l'âge de 86 ans et 3 mois, est décédée dame Philomène Bréard, épouse de feu Cléophas Couture. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

DEPART. — De la maison mortuaire, chez son gendre, M. O.-A. Bériau, 2, chemin St-Louis, à 9 h. 45, pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont. 18juin-21a—U98728

FAPARD. — A Québec, le 17 juin 1945, à l'âge de 42 ans et 4 mois, est décédée dame Adeline Drouin, épouse de feu Hector Drouin. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

DEPART. — De la maison mortuaire, 134, avenue Cartier, à 8 h. 45, pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont. 18juin-21a—U98728

MARIER. — A Québec, le 16 juin 1945, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Jean-Marie Marier, fils de feu Hector Marier et de dame Clara Dery, demeurant au numéro 207, rue Richelieu. Les funérailles auront lieu mardi matin, à 10 heures.

DEPART. — Des salons mortuaires de la maison Arthur Cloutier et Pils, 252, rue d'Alouville, à 8 h. 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. Les funérailles auront lieu mardi matin, à 10 heures.

DEPART. — De la maison mortuaire, au Carillon, 220, Grande-Allee, à 8 h. 15.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

SERVICES SPÉCIALISÉS

TEINTURE MATHIEU LEE: Nettoyage, presse et teinture sont obtenus selon les méthodes les plus sûres avec des produits de première qualité. 15 RUE ST-AL. 1000. TEL. 4-3300. SRX-CDH—U98733-C

"P. FERLAND" INC. TEINTURERIE, NETTOYERIE EXPERT. Le passé de la maison P. Ferland est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "BON MARCHÉ" (seconde qualité), quand vous pouvez obtenir le meilleur des prix tout à fait raisonnables? P. FERLAND, INC. Teinturier licencié "SANTONNE" 155 101 DE POUL. 10. 4-3312. R-CDH—U98733-C

que formulées à la commission, représentaient un déboursé annuel de \$149,000 et que en concédant une fois encore le boni, elle s'assurait de n'avoir pas à verser d'arrangements d'augmentations de salaires.

UN SI BON DÎNER...



Oui, mais ensuite, quelle douleur!

Naturellement, vous vous régaliez de ce que vous mangez; mais en souffrez-vous ensuite? Prenez de la Poudre Stomachique Maclean et soulagez-vous vite de l'acidité d'estomac, de l'indigestion, des aigreurs et de la gastrite. Achetez un flacon de Poudre Stomachique Maclean aujourd'hui chez votre pharmacien. 60¢-1.00.



Poudre pour l'estomac
Marque MACLEAN

Alex. C. Maclean

ELLE N'EST VÉRITABLE QUE SI L'EMPAQUETAGE PORTE LA SIGNATURE ALEX. C. MACLEAN

Votre patron, Madame

No 4648

Vous n'aurez aucune difficulté à confectionner cette jolie robe que vous apprécierez beaucoup durant les chaleurs de cet été. Si vous la confectionnez sans manches, vous aurez la plus attrayante robe de soleil.

Le patron se vend dans les grands magasins de 12 à 20 ans et de 30 à 42. La taille 16 ans demande 2-78 yds de matériel de 35 pces de largeur. Reprenez habilement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, A ou B. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS, L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL, QUÉBEC, P. Q.

ELECTRIFICATION RURALE

Monsieur l'Électricien,

Vous êtes en mesure de comprendre, plus que tout autre, qu'il est indispensable pour celui qui fait usage de l'électricité, de posséder une excellente filerie. L'expérience démontre que certaines fileries, particulièrement dans les domaines ruraux, sont incomplètes et ne répondent pas aux besoins actuels ou à venir.

Très souvent les gens demandent à l'électricien une filerie d'un grand marché, et, par le fait bien rudimentaire. Une fois la filerie faite, on ne tarderait pas à se rendre compte, malheureusement, qu'il leur est impossible, sans frais supplémentaires, de se servir avec profit de leurs appareils électriques domestiques ou agricoles.

La compagnie donne à ses abonnés, avant qu'ils fassent faire une filerie électrique, ou avant qu'ils transforment une vieille filerie, les conseils les plus propres à les aider.

Elle tient surtout à les convaincre de la nécessité d'avoir une entrée principale d'une tension de 115/230 volts, et d'une puissance de 60 ou 100 ampères avec les fils y correspondants, soit les numéros 6 et 1.

Elle voudrait, de même, que les cultivateurs aient une entrée d'une tension de 115/230 volts à la grange, et, si c'est nécessaire, aux autres bâtiments.

La compagnie souhaiterait, comme vous le croyez bien, que vos conseils concordent toujours avec les siens, particulièrement pour ce qui est de ces deux derniers points.

De fait, si le courant électrique d'une tension de 115/230 volts était toujours rendu aux endroits où on peut faire usage d'appareils électriques, il ne resterait à l'électricien qu'à poser des circuits d'alimentation qu'on se procurerait de ces appareils.

Refus de Londres

Paris, 19. — (P.A.) — Des milieux autorisés ont dit que la Grande-Bretagne a refusé officiellement la proposition de la France de convoquer une conférence des cinq grandes puissances au sujet des problèmes du Proche-Orient.

Aviateur en congé

L'officier-pilote Douglas Reid, fils de madame W.-J. Reid, demeurant à 17, avenue Lévis, à Québec, est actuellement en congé dans sa famille en attendant de repartir pour le Pacifique. Navigateur à bord d'un Lancaster du 6e groupe de bombardement canadien en Grande-Bretagne, l'officier-pilote Reid a vingt-huit années et a obtenu son brevet d'officier en juillet 1944, passa de nouveau outre-mer le 7 février 1945. Son père, M. Ross Reid, demeure au No 135 rue Lévis, à Shawinigan.

Une route élevée est projetée pour Montréal

Montréal, 19. — (P.C.) Le département d'urbanisme de la cité de Montréal a émis des plans pour une grande route élevée qui passerait au-dessus de la ville de l'est à l'ouest. Les plans comprennent aussi un chemin parallèle à la section du pont, à partir du pont du port dans l'est, jusqu'à Lachine dans l'ouest.

Permis de vente des liqueurs

Montréal, 19. — (P.C.) H. G. Gonthier, secrétaire de l'Association des brasseries de Québec, a dit hier à l'assemblée annuelle des hôteliers de la province de Québec que les autorités provinciales devraient approuver la demande de l'Association pour qu'une commission spéciale indépendante de la politique soit désignée dans le but d'accorder les permis de vente des liqueurs alcooliques.

Le message du roi Léopold à Hitler

Bruxelles, 19. — (Reuters) — Les félicitations que le roi Léopold a fait parvenir à Hitler, récemment publiées par Le Peuple, journal socialiste belge, ont été délibérément ajoutées par le commandant allemand à leur reproche d'avoir envoyé le roi lui-même à demander l'envoi de Berlin, annonçant hier le journal neutre La Lanterne.

Deux femmes tuées par la foudre à Sherbrooke

Sherbrooke, Qué., 19. — (P.C.) Deux femmes ont été tuées instantanément lorsqu'un éclair les frappa sur la rue, hier. Mme Laurette Turgeon et Mlle Cécile Mongeau, âgées de 25 et 26 ans, se trouvaient réfugiées sous un gros arbre et ne purent échapper à la foudre.

Régent de l'Iraq au Canada

Ottawa, 19. (P.C.) Le régent de l'Iraq, actuellement en visite aux Etats-Unis comme invité du gouvernement américain, doit visiter le Canada vers la fin du mois courant, a annoncé hier le Département des Affaires extérieures. Le Département dit que le Régent a exprimé le désir de visiter avant de retourner dans son pays.

Crème Orientale

La crème qui protège la peau avant une partie longue et dure. Coupe le sébum, élimine les impuretés, laisse la peau fraîche et douce. Diane, Chantal, Rachel, Sun-Fun.

LA COMPAGNIE QUEBEC POWER

L'assurance municipale discutée au congrès des maires à Toronto

La valeur des systèmes spéciaux d'assurance, pour les municipalités. — Le maire Camilien Houde parle au cours de la discussion. — Un rapport demandé aux underwriters. — La conférence fédérale provinciale.

Toronto, 19.— (PC) Dans une discussion sur l'assurance municipale, le maire Camilien Houde a déclaré qu'il n'était pas convaincu de l'intérêt, pour les municipalités, d'avoir leur propre système d'assurance.

« Je proposerais que cette conférence demande aux compagnies d'assurance de fournir aux municipalités une espèce d'assurance à police susceptible d'être déduite », a déclaré le maire Saunders devant les quelque 200 délégués qui participent à la convention de cinq jours. Grâce à une assurance de ce genre, Toronto pourrait détenir une police d'assurance le protégeant contre les risques d'incendie dépassant un certain chiffre, par exemple \$15,000, tandis que la municipalité assumerait elle-même les risques en deçà de ce montant.

Une assurance complète couverte par les primes de la cité serait si coûteuse qu'elle serait impraticable économiquement. Le maire Camilien Houde a déclaré qu'il n'était pas préparé à donner de vote sur cette question et qu'il désirait plus de renseignements. Le maire Saunders a déclaré qu'il renouvelerait sa motion au comité des résolutions avec la suggestion qu'un rapport sur les opinions des underwriters en assurance contre le feu soit présenté plus tard, à la conférence. Le maire a accepté cette suggestion.

Le maire de Toronto a aussi annoncé que la question de la repré-

Une équipe de femmes militaires

Ottawa, 19.— (PC) — Le seul groupe d'ordonnance du Service féminin de l'armée canadienne doit veiller à l'inspection et à l'entretien de toute sorte d'équipement comprenant des mitrailleuses Bren, des oreillers des sièges hydrauliques et des machines à écrire. Le lieutenant Flora Russell est en charge du groupe et elle déclare que leur besogne est de voir à l'inspection des grenades et « d'autres petites choses de ce genre. « Mais non seulement doivent-elles examiner chaque morceau de matériel, chaque couverture de lit et chaque véhicule, mais elles doivent aussi répondre de la tenue des livres et de l'inventaire de ces items, dans tous les camps de l'armée féminine canadienne.

Les membres de ce groupe sont le sergent Aime McIntosh, de Hamilton, Ont., le caporal suppléant Betty Cox, de Toronto, et Jean Corey, de Beaufort, P.Q. Ce groupe voyage des centaines de milles d'un camp à l'autre et doit passer jusqu'à deux semaines parfois à la même place, pour ensuite continuer et faire son travail ailleurs.

Prix spéciaux donnés par la Commission

La commission scolaire a donné cette année une somme de \$180 pour des prix spéciaux pour les sections scientifiques et commerciales de ses écoles. Il y a eu trois séries de trois prix au total de \$50 pour les sections scientifiques et commerciales des écoles de garçons et de filles, et une autre série d'un total de \$30, pour les sections scientifiques et commerciales de l'école St. Patrick.



M. H. J. JACKSON dont la nomination au poste de gérant de publicité de la Chrysler Corporation of Canada, Limited, a été annoncée par M. C. W. Churchill, président, M. Jackson est né à Windsor, Ontario, et il est gradué de l'université de Toronto. Après avoir acquis de l'expérience dans les ventes il est entré en 1934 au service de publicité de la Chrysler Corporation. Il est vice-président de l'Association des Annonceurs Canadiens et ancien directeur du Windsor Advertising and Sales Club.

UN JUGEMENT ÉQUITABLE

La Henley obtient toujours gain de cause — car c'est une cigarette douce et fraîche — une cigarette FAITE DE PUR TABAC DE VIRGINIE — et qui satisfait.

Essayez la Henley

Henley

CIGARETTES

A STRAIGHT VIRGINIA CIGARETTE

VINTG CIGARETTES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE DANS CHAQUE PAQUET DE HENLEY.

Panne d'électricité

L'électricité a manqué, hier après-midi, dans le quartier Montcalm. La pluie et le vent ont endommagé des fils, et la compagnie Québec Power a dépêché une équipe d'ouvriers pour les réparer aussitôt que possible. Le courant fut rétabli en peu de temps.

M. Lucien Gravel élu président

M. Lucien Gravel, professeur à l'École normale Laval, a été élu président de l'Association des instituteurs catholiques de la circonscription de l'École normale Laval. Il succède à M. J.-U. Fortin, dont le terme d'office est terminé.

Plus grands locaux au Conseil Laval

Les travaux de réparation et d'agrandissement aux locaux du Conseil Laval 2721 des Chevaliers de Colomb, 111-113 rue Fleurie, commenceront le 1er juillet, a annoncé hier soir, M. J.-R. Rochefort, grand chancelier du Conseil Laval, au cours d'une assemblée générale des membres.

Le magasin de Max Feller, à l'amende

Ottawa, 19.— (PC) — Une maison dirigée par Max Feller, qui s'est porté candidat aux dernières élections générales du Canada et de l'Ontario et qui a chaque fois perdu son dépôt, a été condamnée aujourd'hui à \$175 et aux frais pour avoir violé les règlements de la Commission des Prix.

Réunions et conférences

Club Rotary — Dîner-causette hebdomadaire du Club Rotary, à midi, 12 rue St-Joseph. Conférence de M. Arthur Laguerre.

Pulpe et papier — Congrès d'étude de la section technique de l'Association canadienne de la pulpe et du papier, au Château Frontenac, Séances d'étude, à 9 h 30 am et à 2 h p.m. ce soir, à 7 heures, dîner annuel dans la salle de bal et conférence de M. R.-M. Fokier.

Syndicats catholiques — Assemblée du Conseil général Syndicats catholiques, ce soir, au Secrétariat, 17 rue Cartier.

Unions internationales — Le Comité exécutif du Conseil fédéral des Métiers et du Travail de Québec et Lévis, L'Union internationale des mouleurs, Local 34, ce soir, à 8 h 12 rue St-Joseph.

Administration publique — Journée d'études d'administration publique, l'hôtel de ville, pour les secrétaires-trésoriers des municipalités et commissions scolaires des comités voisins. Séances à 9 h 30 am et à 2 h p.m.

Les techniciens du papier en congrès

La section technique de l'Association canadienne de la pulpe et du papier a ouvert hier son congrès d'étude au Château Frontenac. Les délibérations commencent hier à 9 heures et se poursuivront jusqu'à demain. Le congrès est sous la présidence générale du Dr A. C. Hill, directeur des recherches à l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills, et des compagnies associées. Quelques trois cents délégués prennent part aux discussions qui se font à huis clos. Quelques-uns des techniciens de la pulpe et du papier se sont rendus hier matin, immédiatement après leur inscription, dans des moulin de papier des environs pour visiter leur installation.

TEMPÉRATURE

Hier après-midi, le sujet traité était celui du sulfite de pulpe et la fabrication du papier-journal, cartons et papiers de qualité. Ce matin, on parlera du maintien des réservoirs d'acier.

Service météorologique, Toronto, 19.— (PC) — Les provinces de l'Ouest, l'Ontario et le Québec ont éprouvé hier un abaissement sensible de la température, le thermomètre ne dépassant 70 degrés qu'en rares endroits. Dans les provinces maritimes la température est demeurée sensiblement au même point.

Voici le minimum et le maximum de la température enregistrée hier dans les principales villes du pays:

Vancouver, 57 et 72; Edmonton, 52 et 73; Regina, 42 et 69; Winnipeg, 48 et 77; Toronto, 51 et 64; Ottawa, 68 et 80; Montréal, 64 et 66; Québec, 56 et 62; Saint-Jean, minimum 51; Moncton, 52 et 76; Halifax, 47 et 66; Charlottetown, 53 et 70; Sydney, 46 et 60; Yarmouth, 48 et 68.

Pronostics pour aujourd'hui:

Vallée du Bas St-Laurent: vents modérés, plus clair dans l'ouest et un peu plus doux; averses dans les régions de l'est.

Lac St-Jean: partiellement nuageux avec légères averses locales; un peu plus chaud.

Golfes St-Laurent, Côte Nord et Baie des Chaleurs: vents modérés, nuageux avec averses.

Les marées

Haute, 2:28 am. Basse, 9:41 am.

Haute, 2:50 p.m. Basse, 10:11 p.m.

Heure avancée.

Au Palais de Justice

Les amours brisées de Thérèse et d'Antonio, et l'histoire du dentier caché en terre

La belle qui y laisse ses dents en voulant mordre trop fort et l'amant qui se sauve avec les dépouilles. — Un drame dans une maison de chambres. — Jeune homme accusé de vol. — Six juges de la C. S. siègent en même temps. — Chèque mal forgé. — Aux Etudes juridiques.

Les amours de Thérèse et d'Antonio, tous deux ayant feu et lieu au même endroit, semblent bien être chose du passé depuis la vibrante querelle qui marqua leur déclaration de guerre, l'autre soir, et qui rebondit hier devant le juge Achille Pettigrew, de la Cour des Sessions de la Paix, où Thérèse porta plainte contre Antonio pour voies de fait et vol.

Nous voudrions ici vous faire revivre ce «drame véral», comme il est dit à la radio, et vous conter cet épisode plein de piquant où Thérèse perd son dentier en voulant mordre trop fort pour se défendre, mais le retrouve une heure plus tard enfoui sous le sable en compagnie du porte-monnaie, par les soins d'Antonio.

Mais laissons Thérèse, à l'opulente chevelure, nous tisser la trame de cette histoire. «Un soir, dit-elle, (l'Antonio) me fut dit par la propriétaire de la maison de monter à sa chambre. Je demandai à mon amie fille de m'accompagner et je me rendis. On est pas aussi dit arrivé que mon amie de fille est demandée au téléphone et le reste seule avec lui. Aussitôt sans dire un mot, il saute sur moi, me «fesse» avec ses pieds charbord de la tête, et me tire par les cheveux jusqu'à l'escalier où je parvins à me sauver après avoir perdu mon dentier, et \$50 que j'avais dans un porte-monnaie. J'appelle un garçon que je connaissais. Il vient et lui demande (à Antonio) où il avait mis mon argent et mon dentier. Il sort, vient nous montrer une place où il avait caché mon porte-monnaie et mon dentier dans la terre. Mais l'argent était parti».

Antonio nous donne plus d'explications quant à la cause de la

Le bombardement intensif du Japon

Manille, 19.— (PC) — Le général H.-H. Arnold, chef des forces aériennes de l'Armée des États-Unis, a déclaré hier qu'il «la fin de 1946, croyons-nous, il ne restera plus rien à bombarder au Japon».

Le général Arnold, conférant avec le général George C. Kenney, chef des forces aériennes d'Orient, au quartier général de ce dernier aux Philippines, a exprimé, au cours d'une conférence de presse, qu'il a l'intention de déverser sur le Japon dans les 18 prochains mois trois fois plus de bombes que n'en a reçu l'Allemagne.

Dans six mois, a dit le général Arnold, les forces aériennes, avec l'aide de la R. A. F., seront en mesure de déverser 2,100,000 tonnes de bombes sur le Japon par année. Répondant à une question, le général a expliqué qu'il ne peut dire exactement si les 200,000 hommes de la R. A. F. qui doivent arriver seront affectés à la Birmanie ou au Pacifique, car tout dépend des bases et des approvisionnements.

Il a affirmé que d'ici l'automne, deux fois plus de B-29 seront lancés en opération contre le Japon qu'au cours de mai, alors que des flottilles de 400 et 500 de ces appareils allumeront de violents incendies à Tokio et dans d'autres villes.

Cheque mal forgé!

Wilfrid Soucy, 18 ans, de La Tuque, n'est pas un homme très habile dans «l'art» de forger un chèque. Ayant changé le montant d'un chèque en ajoutant un chiffre, Soucy, aura facilité le travail de la police en oubliant d'opérer le même changement à l'endroit où le montant du chèque est inscrit en lettres. Comparaisant hier devant le juge Laetere Roy, l'accusé a tout avoué. Il recevra sa sentence ce matin.

Aux Etudes juridiques

Me Louis-Philippe Pigeon, c.r. conseiller juridique de l'opposition provinciale, sera le conférencier invité, mercredi soir prochain, au Palais de Justice, à la Société des Etudes juridiques. Il traitera de «L'élaboration des lois».

La tête et un poignet coupés par une scie

Rimouski, 19.— (DNC) — Un jeune homme de 23 ans, Hermias Béland, originaire de Ste-Jeanne d'Arc, comté de Matapédia, est mort presque instantanément, hier matin, au moulin de la compagnie Radisson, à Ste-Anne-des-Monts. En voulant ramasser un déchet de bois qui allait entraver la marche du moulin, le jeune homme eut la tête et un poignet tranchés par une scie circulaire.

Mort accidentelle de M. A. Saint-Laurent

La victime de l'accident qui a eu lieu samedi soir, sur la voie ferrée de l'arsenal, est M. Adrien St-Laurent, 40 ans, domicilié à 124, rue Aqueduc. Il est marié et père d'une fillette. Il fut frappé par un tramway du Québec Railway et sa mort fut presque instantanée. M. St-Laurent a eu le crâne fracturé et il souffrait de nombreuses blessures, en plus d'avoir eu les deux pieds complètement coupés. Il est transporté à la morgue de la maison Adélaïde et Gustave Lépine Inc., où l'enquête du coroner fut tenue hier. Un verdict de mort accidentelle a été rendu.

M. St-Laurent travaillait aux chantiers maritimes Davie & Lauzon et presque tous les membres de sa famille demeurent à Lac-au-Saumon. Le cadavre ne put être identifié que plusieurs heures après la tragédie, car, au moment de l'accident, la victime ne portait aucun papier d'identité sauf une carte indiquant son emploi aux chantiers maritimes de la Davie Shipbuilding.

La découverte du cadavre a été faite par un conducteur de tramway dans lequel M. St-Laurent avait pris place quelques minutes auparavant, et dont il venait de descendre. M. Jabbé Edgar Marcoux, vicair de St-Malo, fut appelé sur les lieux et administra les derniers sacrements à la victime.

Le docteur Roméo Gagnon arriva bientôt aussi, mais M. St-Laurent était mort. Il fut transporté à la morgue, et les recherches de la police furent entreprises aussitôt après. M. St-Laurent fut découvert à quelque 60 pieds de l'arrêt où il était descendu. On croit qu'il a dû marcher pour monter dans une autre voiture et c'est à ce moment qu'il aurait été frappé. Le conducteur ne l'a pas aperçu et l'on déduit qu'il a dû tomber sur la voie ferrée, pour se faire écraser sous les roues du véhicule.

Le "Malton Mike" ramène McEwen

Londres, 19.— (PC) — Le dernier bombardier Lancaster de fabrication canadienne qui décolla de Grande-Bretagne hier soir avait à son bord le vice-maréchal de l'air C. M. McEwen, qui a été nommé récemment commandant des aviateurs canadiens qui combattent dans le Pacifique.

Le «Malton Mike» est le 300e Lancaster construit au pays et il fut baptisé par le maréchal McEwen le printemps dernier. C'est cet avion qui fut choisi pour ramener au pays. Des centaines d'aviateurs et de femmes du corps d'aviation royal canadien ont assisté au départ du maréchal et la foule a manifesté bruyamment au moment du décollage. L'avion est sous les ordres d'un équipage spécialement choisi, qui dirige le commandant d'escadre J. D. McQuoid, D. F. C., de Summerberry, Sask. Le maréchal a fait une déclaration dans laquelle il a dit que le groupe de bombardiers canadiens joua une si grande part dans la victoire en Europe, se reformera au Canada pour s'envoler vers de nouvelles victoires en Extrême Orient.

La Presse Associée ne peut être une coopérative

La Cour suprême des États-Unis a décidé qu'en émettant des demandes d'entrée, elle ne devra aucunement per de la compétition qu'un nouveau membre apporter aux autres membres.

Washington, 19.— (PA) — La Cour suprême des États-Unis a décidé hier que la Presse Associée, en émettant des demandes d'entrée, ne devra pas s'occuper de la compétition qu'un nouveau membre pourrait apporter aux autres membres.

Dans une décision de 5 contre 3, la Cour a maintenu le jugement d'une cour inférieure qui disait que les lois d'admission de la Presse Associée violaient la loi Sherman contre les trusts. Le juge Roberts dans une déclaration dissidente de 12,000 mots a dit que cette décision entraînerait bien le premier pas vers l'entraînement de la presse. Pour sa part, le juge Frankfurter dit que la propagation des nouvelles était d'un tel intérêt public vital que les lois anti-trust devaient être appliquées plus sévèrement à la Presse Associée qu'à tout autre genre de coopératives.

Le juge Frank Murphy déclara qu'il n'y avait pas de preuve suffisante justifiant la conclusion que la Presse Associée, avec sa politique de membres d'une société, avait entravé ou empêché la naissance d'un journal concurrent, nul aux opérations pleines de succès d'un journal ou avoir été la cause de la discontinuation d'un journal.

L'avocat général Francis Biddle a dit que cette décision signifiait la liberté de la presse dans le sens le plus large. Cela veut dire que le droit d'avoir accès et le droit d'imprimer toutes les nouvelles n'est plus un monopole des grands journaux. La Cour Suprême en annonçant le jugement, ajoute que, si le décret n'empêchait pas les dis-

tributions de la Presse Associée, il ne pourrait empêcher la naissance d'un journal concurrent, nul aux opérations pleines de succès d'un journal ou avoir été la cause de la discontinuation d'un journal.

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

«Le texte du jugement», dit le juge Roberts, «est tel que la Presse Associée ne peut être considérée comme une société, à la fois parce qu'elle n'a pas de but lucratif et parce qu'elle n'a pas de membres.»

"Doucement, Chérie"

Si TOUT LE MONDE et toutes les choses vous irritent, vous devriez faire quelque chose. Par exemple — la caféine qui se trouve dans le thé et le café peut en être la cause. Peut-être que vous devriez boire du Postum à la place!

Le Postum est un excellent breuvage! Comme le thé, il comme le café, mais il n'a ni de la caféine ni de la tannine. Et le Postum ne contient aucune caféine ni aucune autre drogue pouvant affecter le cœur, les nerfs ou la digestion. Se fait instantanément dans la tasse, et coûte moins d'un sou la tasse. Essayez le Postum aujourd'hui!

Postum

Un Produit de General Foods

"Psyche Pink" CHATOYANT

Mieux qu'une nouvelle teinte... UNE NOUVELLE SORTE DE POLI

par **PEGGY SAGE**

MIEUX qu'une nouvelle teinte à la mode... un nouveau poli différent et sensationnel qui transforme vos ongles en bijoux scintillants.

La coloriste internationale Peggy Sage a, elle-même, composé le mélange de ce rose miraculeux au nouvel ingrédient étincelant.

Soyez des premières à ressentir la confiance psychologique que ce nouveau poli sensationnel vous confère. Regardez-le, le soir, chatoyer comme une étoile et portez-le également lorsque le soleil brille de tout son éclat. C'est un poli incomparable au monde!

Le Trio Psyche Pink \$7.00

Une jolie boîte de fantaisie contenant le chatoyant "Psyche Pink", l'Enlève-Poli lubrifiant et l'Enlève-Callus

Le Poli Psyche Pink 50¢

Tél. 2-5214 **J.E. LIVERNOIS** RUE ST-JEAN QUÉBEC